

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, vendredi 30 novembre 1945

VOLUME XXXVI — No 275

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: BELAIR 3381*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BELAIR 3381

Rédaction: BELAIR 2984

Gérant: BELAIR 3381

LE DEVOIR

Le régime Tito abolit la monarchie en Yougoslavie

Une belle occasion de se reprendre

À propos de "Radio-Ouest-Française" — Une campagne de haute portée — Pourquoi elle a été lancée — Elle s'étend à tout le nord du continent — Le rôle des étudiants — Comment se prépare l'élite de demain — Au diocèse de Montréal: la campagne est "officiellement" close, mais la caisse reste ouverte — Pour donner à la souscription diocésaine un couronnement d'une particulière beauté

La campagne pour Radio-Ouest-Française prend une allure fort remarquable.

Par sa portée immédiate, par ses conséquences indirectes et lointaines, elle apparaît comme l'un des mouvements les plus considérables qui se soient jamais manifestés chez nous.

* * *

S'il n'est guère possible de parler tout le temps des groupes français qui vivent en dehors du Québec, il y faut quand même tout le temps penser.

Leur vie, leur progrès nous intéressent au premier chef. Ils sont l'une des conditions de notre propre force. On l'a dit bien des fois, il faut peut-être le redire, car nous sommes trop enclins à l'oublier: ces groupes sont pour nous des avant-gardes. Ils facilitent l'expansion de notre influence, ils absorbent des coups qui autrement nous atteindraient tout droit.

Cette double besogne, ils ne peuvent naturellement s'en acquitter que s'ils gardent et développent leur force propre.

* * *

Il est banal de constater que tous nos groupes sont contraints (la formule n'est point de pure littérature) de vivre dangereusement.

Nous sommes entourés de forces étrangères et parfois hostiles. La situation exige déjà beaucoup de vigilance dans notre province, où nous formons un bloc imposant, où nous sommes, où nous pouvons, en tout cas, être les maîtres de notre vie publique, où nous disposons librement d'un puissant système d'enseignement.

On sait trop qu'il n'en est pas de même en dehors du Québec. La situation scolaire n'est pas identique partout, mais partout les pressions extérieures se font dangereusement puissantes.

Les Français des provinces extra-québécoises n'ont pas cédé devant ces pressions. Pour parer aux insuffisances de l'école, ils ont organisé dans les provinces des Prairies particulièrement tout un régime qui leur coûte, en plus des taxes scolaires qu'ils paient comme tout le monde, très cher en argent et d'abondants sacrifices de temps et de travail.

* * *

La diffusion de la radio est, à certains égards, venue aggraver leur situation. Par la radio, l'anglais s'est insinué jusqu'au foyer. Les Canadiens français des Prairies veulent bien que leurs enfants sachent l'anglais, moyen de culture et de communication avec la majorité de leurs concitoyens, mais ils entendent qu'ils gardent une âme française, des façons de parler et de sentir françaises.

Ils ont d'abord essayé d'obtenir par leur langue, à la radio officielle, une place convenable. Leurs efforts n'ont abouti qu'à des résultats absolument insuffisants et qui avaient toute chance de le rester indéfiniment.

C'est alors qu'ils ont pris cette héroïque résolution de se donner des postes de radio dont ils seraient les maîtres. L'entreprise était d'une grande hardiesse, d'une nécessité plus grande, plus évidente encore.

Rien ne prouve mieux ce dernier point que l'intervention personnelle, directe et répétée des évêques de langue française. D'aussi graves personnages ne s'engagent pas de cette façon sans y être mus par d'impérieuses raisons.

* * *

Avant qu'on en entende beaucoup parler ici, les Canadiens français des Prairies ont étudié la question sous toutes ses faces. Ils ont établi un plan d'action détaillé et se sont mis en train de le réaliser. Des conseillers froids et pleins d'expérience ont jugé qu'avec quelque \$300,000, on pourrait fonder et maintenir quatre postes qui couvriraient, comme l'on dit, l'ensemble des groupes français du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Lettre d'Ottawa

La conférence préliminaire fédérale-provinciale a créé un comité économique

Nouvelle conférence préliminaire le 28 janvier — On attend la publication des contre-propositions des provinces

(par Pierre Vigeant)

Ottawa, 30 — Le comité de coordination de la conférence fédérale-provinciale a terminé hier soir ses délibérations après avoir siégé quatre jours sans interruption. Cette conférence préliminaire n'a pas réussi à préparer d'un seul coup le travail de la conférence fédérale-provinciale dont on parle depuis si longtemps. Il se tiendra une nouvelle conférence préliminaire ou réunion du "comité de coordination" composé de représentants du gouvernement fédéral et des premiers ministres des provinces le 28 janvier prochain. Pour préparer le travail de cette nouvelle conférence préliminaire — la troisième depuis qu'il y en a eu une au mois d'août dernier — on a constitué un comité économique composé de trois délégués du gouvernement fédéral et de trois délégués de chacune des provinces — ces délégués pourront être choisis indifféremment parmi les ministres et les hauts fonctionnaires — qui se mettra sans délai au travail, et tiendra sa première réunion mardi prochain, le 4 décembre.

Il n'est pas étonnant que la pré-

L'actualité

Un nouveau gars de la marine

Il arrive aux Yankées d'avoir de l'humour. Le contact avec les vieilles populations algues cette heureuse disposition de caractère et lui donne l'occasion de se manifester.

Un journal européen nous en apporte un gentil témoignage. A la fin d'octobre, les mathturins de la marine américaine cantonnés à Bruxelles formaient peloton sur l'une des places publiques pour accomplir un cérémonial qui sort des usages de leur métier.

Ils voulaient rendre hommage non pas au bourgeoisisme — nous dirions au maître — mais à un menu citoyen taillé dans le bronze: le manneken-pis, pour le désigner par son nom. Le petit bonhomme juché sur une fontaine dispense l'eau et la fraîcheur, sans vergogne, par un moyen trop naturel que la police de chez nous reprocherait. Nos moeurs qualifièrent ce geste de pur exhibitionnisme et son auteur prendrait le chemin des cellules. On le remettrait à ses parents avec l'intention de ne plus laisser trotter ce polisson ainsi dévot. Une statue de ce genre ne se montrerait pas longtemps à la "Place d'Armes", à moins que, par la force de l'habitude, les pudibonds finiraient par ne plus rien voir.

Hormis quelques sauvages presque nés à la mode d'Adam, les personnages de nos monuments sont pourvus d'une épaisse garde-robe. Allez voir Maisonnette, Nel-

(suite à la page deux)

(suite à la page deux)

Bloc-notes

Pour les employés

L'Association des employés de magasin adressait ces jours derniers au public un appel auquel il convient de faire écho.

Il y eut un temps où nous fûmes heureux de faire une première campagne en faveur des employés. Il s'agissait alors de prier les acheteurs de faire le plus tôt possible leurs achats des Fêtes, afin d'empêcher que cette période ne devint pour les employés une occasion d'extraordinaires fatigues. Il semble qu'on ait beaucoup gagné de ce côté. Pour le moment, ce que l'on demande aux clients, c'est de faire le plus possible de leurs achats dans l'avant-midi.

On y gagnerait de mieux répartir le travail des employés, d'acheter dans de meilleures conditions et, ce qui compte pour quelque chose aussi, d'alléger la besogne du tramway au cours de l'après-midi. (Tous ceux qui voyagent par tramway savent ce que cela veut dire!)

Avantages multiples pour beaucoup de gens, y compris les acheteurs, et qui peuvent être acquis de la plus simple façon, par un peu d'intelligente bonne volonté. Qu'on y songe, avec une pensée de charité.

O. H.

Le cinquantenaire du "St-Laurent"

Notre confrère hebdomadaire le Saint-Laurent, de la Rivière-du-Loup, vient de célébrer son cinquantenaire anniversaire de fondation et il publie à cette occasion un numéro-souvenir très intéressant qui consacre à l'histoire du journal même et aussi à l'histoire de la Rivière-du-Loup, cette petite capitale du pays de Témiscouata.

La Rivière-du-Loup, dont le nom remonte à l'époque de la découverte du pays, parce qu'à cet endroit, Champlain aurait rencontré des Indiens de la tribu des Loups, a d'abord été une mission de Gacoune, ensuite partie de la "municipalité du comté de Rimouski, no 1". En 1850, par proclamation de Lord Elgin, alors gouverneur, et sous le contreseing de Louis-Hippolyte La Fontaine, procureur général du Bas Canada, la Rivière-du-Loup voyait changer son nom en celui de village de Fraserville. Le changement s'était fait en l'honneur de celui qui était alors seigneur de Rivière-du-Loup, Alexander Fraser, ancien traiteur de la pelletterie dans le nord-ouest, qui devait finir ses jours dans sa seigneurie et où il devait épouser une Canadienne d'ad-

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

On vit vieux au Sénat canadien; il est vrai que l'on y commence sa carrière fort tard. La sécurité électorale et l'atmosphère sans souci de cet empyrée sont un gage de longévité.

* * *

L'autre jour, ces vieux messieurs se renvoyaient des fleurs. On était un sénateur de 91 ans; un autre âgé de 87 ans lui souhaitait "longue vie" et le nonagénaire, en acceptant le compliment, demandait de ne pas oublier leur doyen à tous qui atteindra bientôt sa 92ème année.

* * *

Le jubilaire se félicitait que ses oreilles atteintes de surdité lui aient caché tant d'amabilités, car il en aurait ressenti une gêne extrême, s'il eût tout compris.

* * *

Heureux ceux qui la vie et les maladies de cœur oublient et qui conservent l'esprit d'Ironie.

* * *

Il n'y a pas qu'en Amérique que les enfants ont renvoyés les parents à l'école pour occuper les fonctions des grandes personnes. A Camberwell, en Angleterre, on vient d'installer l'école Pamela Phillips, âgée de 17 ans, comme maîtresse.

* * *

La Canadian Press annonce que six restaurateurs de Londres ont été condamnés pour avoir vendu illégalement de la viande de cheval. Il serait temps que M. Godbout aille en Angleterre pour civiliser les goûts du gouvernement. Dans le cas présent, ce n'est pas tant "shocking" que "kicking".

* * *

Quel est le pire ennui qui puisse arriver à un Comité du logement, par le temps qui court? Celui de Londres vient de l'éprouver. Une dame de 75 ans l'a sommé de lui trouver un autre logement parce que le sien est actuellement hanté.

Le Grincheux

30-XI-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"On ne réussit dans l'enseignement qu'à la condition d'avoir dans la tête beaucoup plus qu'on ne le dit."

EDOUARD MONTPETIT

(Discours aux anciens de l'École des H. E. Com., octobre 1945).

Le général Eisenhower recommande la restauration du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Allemagne et l'envoi de vivres qui ne pourront pas être payés

Le gouvernement du maréchal Tito a proclamé que la Yougoslavie est une république et a supprimé la monarchie. Cette décision a été prise hier par les deux Chambres de l'Assemblée constituante nouvellement élue, pendant que des milliers de personnes manifestaient dans les rues de Belgrade. La déclaration proclame que le roi Pierre II et toute la dynastie sont privés de leurs droits. La résolution a été proposée par des députés de Serbie, province natale du jeune souverain.

Le roi Pierre, qui est âgé de 22 ans, a accédé au trône le 9 octobre 1934 lorsque son père, le roi Alexandre Ier, fut assassiné à Marseille. Comme le nouveau souverain était trop jeune, on lui donna un conseil de régence. Lorsque les armées allemandes eurent conquis une grande partie de l'Europe, au printemps 1941, la Yougoslavie négocia un accord avec Hitler et obtint de meilleures conditions que celles des autres pays devenus satellites de l'Axe. Les partisans des Alliés se soulevèrent contre le régent, proclamèrent l'avènement de Pierre II et firent face à l'armée allemande alors au sommet de sa puissance. La Yougoslavie fut envahie et occupée par les Allemands en trois jours et le roi se réfugia à Londres, avec son gouvernement.

A ce moment-là Tito et ses communistes étaient, comme la Russie, favorables à l'Allemagne et opposés aux Alliés. Ce n'est qu'après l'invasion de la Russie qu'ils changèrent de côté. Mais dans les montagnes ce Yougoslavie l'armée de Mihailovitch qui avait tenu contre l'invasion allemande n'a pas cédé non plus devant les communistes, et protège aujourd'hui une partie de l'élite serbe qui s'est réfugiée auprès d'elle pour échapper à la purge pratiquée par Tito.

A mesure que la Russie prit plus d'autorité dans les conseils alliés, on vit Londres évoluer et opter pour le régime Tito contre le gouvernement qui avait si héroïquement fait face à Hitler. Le 1er novembre 1944 Tito signa à Belgrade avec M. Subasic qui était premier ministre du gouvernement yougoslave de Londres un accord comportant entre autres choses l'abandon de Mihailovitch et de son armée. Lorsque Subasic revint à Londres, MM. Churchill et Eden insistèrent auprès du roi Pierre pour lui faire accepter cet accord, mais le roi refusa et congédia Subasic le 22 janvier 1945.

La volte-face alliée fut complétée à la conférence d'Yalta lorsque les Trois recommandèrent la formation d'un nouveau gouvernement conformément à l'accord intervenu entre Tito et Subasic. C'était un règlement analogue à celui de la Pologne. L'accord Tito-Subasic n'a pas été respecté comme on pouvait le prévoir et il y a quelque temps M. Subasic a été mis au rancart. Le gouvernement de Belgrade est au dire de maints observateurs une dictature. Les dernières élections, au début du mois, étaient si peu démocratiques que les partis d'opposition ont renoncé à y participer et ont demandé à leurs partisans de ne pas voter. Cependant comme il fallait voter pour Tito afin de pouvoir mener, le gouvernement a obtenu une forte majorité.

Le roi Pierre a dit à Londres hier soir que les élections qui ont créé l'assemblée nationale ne représentent pas du tout le sentiment populaire, et que la décision de supprimer la monarchie est une violation de l'accord Tito-Subasic où il avait été convenu que lorsque les conditions normales seraient rétablies dans le pays, il y aurait un plébiscite au sujet du maintien de la monarchie. Le pays, a ajouté le jeune souverain, est encore bien loin d'avoir retrouvé à un degré quelconque la liberté et la stabilité, et on a mis de côté l'engagement de tenir un plébiscite.

"Je n'ai pas demandé aux Yougoslaves de combattre contre les nazistes et les fascistes, a ajouté le roi, pour que mon peuple partisan de la liberté tombe dans un autre esclavage analogue, celui de Joseph Broz-Tito. Je suis pleinement conscient de mes devoirs envers mon pays, et malgré toutes les mesures prises contre moi par le régime actuel, je continuerai de suivre les claires dictées de ma conscience afin de libérer la Yougoslavie de la tyrannie, d'où qu'elle vienne."

La reine-mère a dit qu'elle n'est pas surprise de la décision de l'Assemblée, et a ajouté: "Mon cœur saigne lorsque je pense que le valeureux combat de mon peuple dans la guerre contre la tyrannie a eu comme résultat que les Yougoslaves n'ont aucun moyen d'exprimer leur volonté et qu'ils n'ont jamais eu moins de liberté qu'aujourd'hui."

En changeant les noms, ces déclarations pourraient s'appliquer à tous les peuples de la zone russe. En Yougoslavie comme ailleurs les élites et tous ceux qui ne veulent pas se rallier à la dictature communiste sont persécutés; ceux qui ont la "chance" d'être en exil ne veulent pas rentrer dans leurs pays. Dans la région de Salzbourg l'armée étatsunienne prend soin de plus de 100,000 prisonniers de guerre et déportés politiques yougoslaves, dont le nombre augmente sans cesse car chaque semaine il arrive près d'une centaine de Yougoslaves, qui vont se joindre au Comité national du royaume yougoslave.

Dans les milieux politiques de Londres on dit que l'Angleterre ne soulèvera aucune objection à la proclamation d'une république yougoslave. Il ne s'agit pas tant de la forme de gouvernement du pays que du fait d'une modification de la constitution dans de telles circonstances. L'acceptation de ce coup de force marquerait l'abandon complet d'un peuple qui a probablement été le plus héroïque de tous les Alliés, car lorsqu'il a fait face à l'Allemagne ses chances de résister étaient infiniment moindres que celles de tous les pays vaincus jusque là.

LE SORT DE L'ALLEMAGNE

Le général Eisenhower a insisté de nouveau hier sur la nécessité de restaurer le commerce, l'industrie et l'agriculture de l'Allemagne, et il a blâmé la France de s'opposer à l'établissement d'une administration centrale de l'Allemagne. Le commandant allié a publié

à Francfort son dernier rapport mensuel avant de quitter ses fonctions en Allemagne. Une politique humanitaire, a-t-il dit, exige que l'on importe des vivres en Allemagne sans espoir de paiement; il est désirable sous tous rapports d'établir aussitôt que possible une économie allemande minimum, qui puisse satisfaire aux besoins essentiels de la population sans aide du dehors.

Dans son rapport le général dit que pendant tout le mois d'octobre, la France s'est opposée à l'établissement d'une administration centrale et que ce n'est qu'en novembre qu'on a pu constater un progrès à ce sujet. Les Français se sont opposés aussi à une loi autorisant une fédération des unions ouvrières en Allemagne; le délégué français a dit qu'il n'y consentirait que si les commandants de chaque zone avaient le droit d'interdire la fédération des unions de sa zone avec celles des autres zones.

Dans le rapport de M. Price, que M. Truman a publié mercredi, cet ancien journaliste reproche aussi aux Français d'avoir imposé le démembrement économique de l'Allemagne. M. Price recommande l'envoi de vivres des États-Unis dans la zone étatsunienne allemande, parce qu'on n'a pas laissé au pays des ressources suffisantes pour subsister sans l'aide du dehors. Les Allemands de cette zone reçoivent 1,550 calories par jour, et un rapport pour une augmentation de cette ration a été rejeté à Washington; or, toujours selon M. Price, la ration médicale pour empêcher la famine, est de 2,000 calories par jour; et même une telle ration ne permettrait pas aux Allemands dont les logements ont été bombardés de vivre l'hiver prochain dans des conditions approchant celles qui seront la moyenne en Europe. M. Price dit encore que si la famine s'installe comme c'est probable, les épidémies et les émeutes suivront de près, et que l'établissement d'une ration suffisante pour empêcher la famine ne serait pas faire preuve de douceur pour les Allemands, mais constituerait une mesure de protection pour les troupes d'occupation contre le désordre et la contagion; que ce serait en même temps un égard pour les pays alliés environnants où les gens sont eux-mêmes mal nourris et par conséquent plus exposés à la contagion qui pourrait venir d'Allemagne.

La position des quatre pays qui occupent l'Allemagne comporte des différences profondes qui expliquent en partie les attitudes. Les États-Unis sont invités à nourrir une grande partie de l'humanité; par leurs contributions à l'U.N.R.R.A., ils doivent fournir la grosse part des secours aux victimes de l'Allemagne en Europe, y compris l'Angleterre et la partie envahie de la Russie; ils doivent aussi maintenant fournir des vivres aux Allemands, et bientôt fort probablement aux Japonais. Ils souhaitent donc le rétablissement prochain de l'économie des pays ravagés par la guerre, ennemis comme alliés. Ils ont sûrement raison d'estimer que la paix n'est pas possible sans un certain équilibre économique.

Dans les rapports étatsuniens la France apparaît comme opposée au rétablissement économique de l'Allemagne. Au fond il n'en est rien, les Français savent bien eux aussi que si l'Allemagne devient un foyer d'épidémie ils seront les premières victimes de la contagion. Mais ils sont plus proches de l'Allemagne que les États-Unis et ils veulent les garanties physiques qu'on leur a refusées à l'autre guerre; ils font obstacle à tout ce qui diminuerait leur contrôle dans leur zone. Si les Alliés acceptaient au moins en partie le programme français à propos de la Rhénanie, Paris s'entendrait fort bien sur tout le reste avec Londres et Washington.

La Russie s'est comportée d'une façon complètement barbare dans sa zone allemande. Elle a dépouillé radicalement même des pays alliés qu'elle affirme avoir libérés; elle y a mis encore plus de désinvolture en Allemagne. Les Russes prétendent avoir en vertu des accords alliés le droit d'enlever 60% de toutes les récoltes dans leur zone allemande; or, au moins en Silésie, au lieu de prendre 60% ils ont tout pris, y compris le bétail. Dans plusieurs villes de cette province, la typhoïde atteint 40% de la population, mais c'est cependant la famine qui fait le plus de victimes. Sur 100 nouveaux-nés qui périssent dans le diocèse de Breslau, il y en a 99 qui meurent faute de lait, parce que les Russes ont pris les vaches laitières. Avec l'hiver qui commence les hécatombes vont augmenter; tout se passe comme s'il s'agissait de l'assassinat systématique et organisé de millions d'Allemands.

Dans ces conditions les Russes voient évidemment d'un mauvais oeil les atténuations que les autres occupants voudraient apporter au sort des Allemands. Ils ne se soucient guère du rétablissement d'une économie allemande, car plus il y aura de misère et de désordre, plus ce sera facile d'installer le communisme. Une dépêche de "Reuter" rapporte aujourd'hui qu'un commentateur à la radio soviétique, M. Mikhaïl Mikhaïlov, vient de dénoncer la tolérance manifestée à l'égard de l'industrie allemande. Il a dit hier soir qu'il ne suffit pas de punir les "criminels de guerre" mais qu'il faut détruire l'industrie orientée vers la domination de l'Europe et du monde. Il s'est plaint de ce que l'abolition des industries allemandes ne procède pas avec la même célérité dans toutes les zones.

Quant à l'Angleterre, elle s'en tient vraisemblablement à sa politique ancienne d'équilibre européen; elle ne veut pas que l'Allemagne, ni la France, ni la Russie, ni quelque pays que ce soit au monde devienne puissant au point de menacer l'Empire britannique; cela implique que chaque pays conserve la vitalité nécessaire à un bon climat.

Avec des points de vue, des intérêts, des doctrines et des principes aussi variés, il serait bien surprenant que les Alliés puissent s'entendre. Le gâchis de l'occupation allemande est en train de discréditer complètement les vainqueurs aux yeux de l'univers.

Paul SAURIOL

30-XI-45

Avis de décès

CONSTANTINEAU. — A Outremont, le 28 novembre 1945, à l'âge de 46 ans, est décédée Aline, fille de O. Constantineau et de feu Dame Marie-Laure Valois, demeurant à 1804 Lajoie. Le corps est exposé aux salons J.-S. Vallée Ltée, 5310 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu lundi le 3 décembre. Ralliement angle Chemin Ste-Catherine et Rockland, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Germain où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation à Sainte-Thérèse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

ARCHAMBAULT. — A Saint-Ours de Richelieu, le 27, à 84 ans, M. Archambault, époux de Juliette Guseon.

BERTRAND. — A Verdun, le 28 à 66 ans, Mme Pamela Petit, épouse de Darie Bertrand.

BLAIS. — A Montréal, le 28, à 57 ans, M. Armand Blais, fils de M. Treflé Blais et de Marie Blais, décédée.

BLANCHARD. — A Saint-Marc sur Richelieu, le 28, à 75 ans, M. Omer Blanchard, époux de feu Hectore Blanchard.

BOURBON. — Le 28, à Montréal, Dora Bourbon, fille d'Elzire Charlebois et de feu Samuel Bourbon.

CADOTTE. — A Bordeaux le 29, à 78 ans et 7 mois, M. Charles-Joseph Cadotte, époux d'Anna Tranchemontagne.

CHOINIERE. — A Montréal, le 28, à 59 ans, J.-A. Choinière, époux de Bernadette Blanchard, et en premières nocces de feu Adèle Vigne.

CLEMENT. — A Montréal, le 28, à 60 ans, 6 mois, Mme veuve Rosario Clement, née Plamondon, Victoria.

CONSTANTINEAU. — A Outremont, le 28, à 45 ans, Mlle Alice O. Constantineau, fille de M. O. Constantineau.

COTE. — A Montréal, le 29, à 31 ans, Madeleine Côté, fille de Camille Côté, et de Marie Côté, épouse de M. Côté.

COURCELLES. — A Montréal, le 27, à 48 ans, M. Louis Courcelles, époux en secondes nocces d'Aurore Lévesque, et en premières nocces de Yvonne Trépan.

DENAUAT. — A Montréal, le 27, à 61 ans, M. Olyvia Denauat, époux de Blanche Broesevan.

DYVAL. — A Montréal, le 28, à 67 ans, Joseph-Simon Dyval, époux de feu Emeline Gravel.

FIORAMORE. — A Montréal, le 27, à 52 ans, M. Carlo Fioramore, époux de Maria Fiorio.

LACASSE. — A Montréal, le 29, à 100 ans et 29 jours, Mme veuve Charles-B. Lacasse, née Bourque, épouse de M. Lacasse.

LACHAPPELLE. — A Montréal, le 28, à 65 ans, M. Paul Lachapelle, époux de M. Lachapelle.

LADOUCEUR. — A Sainte-Rose, le 28, à 25 ans, M. Gaston Ladouceur, née Sauriol, Simonne.

LADOUCEUR. — A Ste-Rose, le 29, à 25 ans, Mme Henri Ladouceur, née Donckerwoik, Irène.

LACROIX. — A Montréal, le 28, Mary Linton — Mazon — Chamby-Bassin, le 28, à 74 ans, M. Elzéar Lacroix, époux en premières nocces de Stéphanie Lacroix, et en secondes nocces d'Yvonne Trépan.

MOISE. — A Montréal, le 27, à 54 ans, Wilfrid Moise, fils de Pierre Moise et de Marguerite Demers.

PERIERE. — A Outremont, le 27, à 81 ans et 6 mois, Mme Ménétrie Perrière, née Bonneau, Josephine.

ROBERGE. — A Montréal, le 28, à 78 ans, Olyvia-Joseph Roberge, époux de feu Rose Roberge.

ROULEAU. — A l'Assomption, le 28, à 84 ans, Mme veuve Edouard Rouleau, née Alphonsine Pelletier.

ROULEAU. — A Lachine, le 29, à 61 ans, Mme Joseph Rouleau, née Lizotte, Georgianna.

SEGUIN. — A Montréal, le 28, à 29 ans, Rita Seguin, fille de M. Alfred Seguin et de Berthe Léger.

TISDELLE. — A Montréal, le 27, à 77 ans et 3 mois, Ernest Tisdelle, née Beauvois, Hermine.

TROTTER. — Le 27, à 77 ans, Joe-L. Trotter, époux de Laura Guilbault.

A L'ETRANGER

New-York, 28. — A l'hôtel Madison, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Myron S. Falk, ingénieur civil bien connu et auteur de manuels classiques sur le dessin de Ponts.

N.Y. — New-York, M. Falk fut ingénieur civil de l'Université Columbia en 1888 et devint ingénieur mécanique de l'Institute of Mechanical Engineers. Associé pendant dix ans au professeur William A. Burr, il fut co-auteur avec ce dernier de plusieurs livres sur le dessin des ponts. A la tête du laboratoire d'essai de Columbia, il publia un travail intitulé: Cements, Mortars and Concrete de la première guerre mondiale. M. Falk avait servi comme major à l'ordonnance de l'armée de l'Institute of Mechanical Engineers. Il fut chargé de la division des munitions. Avant de se retirer en 1917, il avait reçu le titre de lieutenant-colonel. L'année suivante, comme président du comité des directeurs de la Workman, Bates and Good, il fit de fréquents voyages en Orient et en Amérique du Sud. En 1927, il devint vice-président et ingénieur en chef de l'American Bemberg Corporation, pour laquelle il construisit une manufacture à Johnson City, Tenn.

New-York, 28. — A New-York, à l'âge de 66 ans, est décédé le professeur J. Reicher, vice-président du département de l'anglais du City College et qui avait été en charge de la division de l'école des affaires. Le professeur Reicher était surtout spécialisé dans l'étude des mœurs et de la langue celtiques.

New-York, 28. — A New-York, à l'âge de 50 ans, est décédé le R. P. Daniel Francis G'Sullivan, directeur de chorale, curé de la paroisse de St-Thomas-Apôtrophe, et professeur de chant religieux et de musique au séminaire de théologie de St-Joseph.

New-York, 28. — A sa maison de Westchester, après une longue maladie, est décédée Mme Sara Maynard auteur et poète bien connue par ses biographies de saints, écrites pour les enfants. Elle était la femme du Dr Theodore Maynard, poète, biographe et éducateur et aussi titulaire de l'Ordre de Saint-François.

Greenwich, Conn., 28. — A New-York, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Henry Newton Whittelsey, fondateur et président de la H. Newton Whittelsey, Inc., et aussi architecte naval.

Woodmere, L.I., 20. — Au sanatorium Winkler est décédé M. James R. Waters, comédien à la radio, au théâtre et qui a fait du vaudeville. Il était surtout connu comme Jake Goldberg dans le populaire programme radiophonique The Goldbergs.

New-York, 28. — A New-York, est décédée à l'âge de 64 ans, Doris Keane, l'actrice américaine qui, il y a trente-deux ans s'était taillé une réputation enviable dans l'un des triomphes du théâtre moderne à New-York et à Londres comme la vedette de Romance.

Tarrytown, N.Y., 24 nov. — A New-York, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alfred P. McEwen, président de la compagnie Ex Fibre Brush et qui était internationalement connu comme un amateur de la gravure miniatur.

Philadelphie, 23. — A Philadelphie, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Roland Steor Morris, avocat de Philadelphie, et qui fut nommé ambassadeur au Japon de 1917 à 1921.

Albuquerque, Nouveau-Mexique, 23. — A Albuquerque, à l'âge de 45 ans, est décédé Mme Christine Pyle, la femme du célèbre correspondant de guerre américain Ernie Pyle qui fut tué à Ie-Jima, en avril dernier.

New-York, 22. — A New-York, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Robert C. Benchley, écrivain et acteur qui son sens de l'absurde a fait l'un des mieux connus et des meilleurs humoristes de sa génération.

Richmond, Virginie, 21. — A l'âge de 71 ans, est décédé Mlle Ellen Glasgow, auteure du film Is This Our Life? et qui gagna le prix Pulitzer en 1942.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

remement sensationnel. Il se lit comme suit:

"Le comité de coordination de la conférence fédérale-provinciale (1945) a terminé une session de quatre jours qui a donné lieu à un échange de vues franc et détaillé entre tous les gouvernements participants. Si l'on a soulevé un certain nombre de questions litigieuses, les discussions ont été constructives et ont tenu à la collaboration. Il a été décidé d'établir immédiatement un comité économique fédéral-provincial dont les membres examineront les facteurs économiques qui affectent les propositions et les relations du gouvernement fédéral et des provinces et feront rapport à leurs gouvernements respectifs. Le comité économique se mettra immédiatement à l'œuvre et tiendra sa première réunion officielle le mardi 4 décembre. Le gouvernement fédéral et chacun des gouvernements provinciaux auront trois membres. Le président du comité économique sera le membre du gouvernement fédéral. Le secrétaire du comité de coordination (M. Alex Skellon) sera également le secrétaire du comité économique. Le comité de coordination se réunira de nouveau le 28 janvier pour poursuivre ses délibérations".

Rumeurs démenties

Il a sans doute circulé un certain nombre de rumeurs pendant la conférence qui vient de se terminer, mais beaucoup moins qu'il n'est d'usage en pareil cas. Ces rumeurs ont d'ailleurs été démenties et elles étaient assez contradictoires. D'aucuns ont affirmé que le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Angus Macdonald, un ami du colonel Ralston, qui aurait quitté le cabinet fédéral en froid avec le premier ministre, n'aurait pas manqué une occasion d'embarrasser M. King au cours des délibérations, mais d'autres ont affirmé au contraire que M. Macdonald avait été le plus ferme appui de son ancien chef. On a affirmé qu'il s'était produit des heurts entre M. King et M. Isley, mais la chose a été vigoureusement démentie et il n'est pas impossible qu'il ne se soit agi que de divergences d'opinions sans importance.

Pour ce qui importe davantage, on a affirmé tout à tour que les premiers ministres provinciaux s'étaient posés en champions irréductibles de l'autonomie provinciale puis qu'ils avaient accepté les propositions fédérales comme base d'un nouvel accord de partage des revenus et des juridictions.

Il faudra apparemment attendre quelque temps avant d'être fixé sur la tournure que prendront les négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il faudra suivre les déclarations qui se feront au cours des prochaines semaines. On croit que les premiers ministres des diverses provinces ne suivent l'exemple de leur collègue de la Colombie, M. John Hart, et ne publient leurs contre-propositions sous peu.

Séances ternes

La Chambre des Communes, qui veut terminer son travail avant le 15 et même si possible avant le 10 décembre, continue à tenir trois séances par jour. Les séances d'aujourd'hui, consacrées à l'étude des crédits des travaux publics et des résolutions budgétaires, ont été ternes.

Certains députés de l'opposition, notamment MM. John Diefenbaker, député conservateur de Lake-Centre, et Clarence Gillis, député coopératiste de Cap-Breton-Sud, ont essayé d'arracher au ministre des Travaux publics une déclaration sur le programme des travaux du gouvernement.

M. Alphonse Fournier a répondu que le budget actuel a été préparé pendant la guerre, alors que l'on réduisait les travaux publics au strict minimum. Il a ajouté que son département procéderait maintenant aux travaux publics dont la nécessité est évidente, mais que les travaux sont du ressort du ministère de la Reconstruction. M. Fournier a refusé absolument de s'embarrasser sur le terrain des travaux publics à exécuter pendant la période de transition pour combattre le chômage.

MM. Harry Jackman, député conservateur de Toronto-Rosedale, et Arthur Smith, député conservateur de Calgary-Ouest, ont accusé le gouvernement d'avoir violé un contrat en soumettant à l'impôt sur le revenu les rentes fédérales. M. Isley a défié qui que ce soit de prouver que le gouvernement fédéral avait violé ses engagements sous ce rapport.

La discussion des crédits exigera encore plusieurs jours, mais il ne reste, par contre, que trois ou quatre autres mesures importantes à étudier. Il semble acquis que le bill 15, le bill des pouvoirs extraordinaires, est remis à la prochaine session et que le pays demeurera, en attendant, sous le régime de la loi des mesures de guerre. La nouvelle rédaction du bill des pouvoirs extraordinaires serait soumise aux gouvernements provinciaux avant d'être présentée à la Chambre.

Pierre VIGÉANT

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 30 jours
Demain: SAMEDI 1er DECEMBRE 1945
S. ELOI, évêque, confesseur.
Lever du soleil, 7 h. 20.
Coucher du soleil, 4 h. 18.
Lever de la lune, 3 h. 38.
Coucher de la lune, 3 h. 10.
Nouvelle lune, le 4, à 6 h. 11m. du soir.
Premier quartier, le 12, à 6 h. 34m. du soir.
Pleine lune, le 19, à 10 h. 12m. du matin.
Dernier quartier, le 26, à 8 h. 23m. matin.

NOVEMBRE 1945						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

L'actualité

(suite de la première page)

son, Chénier, Jacques Cartier, Vauquelin, lourdement habillés de pied en cap. Et l'on confie à de pudiques gargouilles le soin de lâcher l'eau des fontaines.

A certains moments, les Bruxellois se donnent l'amusement de vêtir le petit nudiste en garde civique. Les marins yankees ont voulu se prévaloir de cette coutume en offrant un exemplaire de leur uniforme bleu à la taille du gamin de bronze. On l'en repêtra de temps à autre, en souvenir des joueurs mousés d'outre-Atlantique.

A l'occasion de cette inesthétique, le correspondant américain a adressé un savoureux discours à la statue: "Tu te moques tellement des conventions que si tu pouvais descendre de ton piédestal, tu éprouverais sûrement un infini plaisir à te joindre aux gars de la marine. A bord d'une barge, d'une corvette, d'un croiseur ou d'un cuirassé, tu n'hésiterais pas à te mêler à nos jeux. Ton geste immortel fait l'envie de tous les marins qui voudraient comme toi pouvoir se moquer de toutes les pompes vanillees... Puisse la source ne jamais tarir. Le petit Bruxellois vêtu en matelot entretiendra le souvenir de ses grands camarades d'Amérique".

Grâce au bleu marine du mannequin, de celui qu'il nomme "le premier bourgeois de Bruxelles", les Belges n'oublieront pas de sitôt l'image des matelots yankees.

MAXENCE

Bloc-notes

(suite de la première page)

cendance française et catholique. Au commencement du présent siècle, la Rivière-du-Loup est revenue au nom qu'elle avait reçu à son origine.

Quand le Saint-Laurent a commencé de paraître, en novembre 1895, sous la direction de M. J.-E. Frenette, la Rivière-du-Loup s'appelait encore Fraserville. Le fondateur, M. Frenette, et M. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata à la Chambre des Communes et collaborateur fréquent du Saint-Laurent, rappellent ces choses dans des articles qu'à la demande du présent directeur, M. Alphonse Paré, ils ont écrit pour le numéro souvenir.

Les journaux hebdomadaires de cinquante années d'existence ne sont pas nombreux dans la province. Les doigts d'une seule main suffiraient à les compter et sans doute y aurait-il des doigts de trop. Nos félicitations au confrère, avec nos meilleurs vœux.

Emile BENOIST

30-XI-45

Québec et l'Eglise aux Etats-Unis

sous Mgr Brind et Mgr Plessis par le P. LAVAL LAURENT, O.F.M.

Préface de S. Em. le card. Villeneuve

Deux églises de Québec — Deux époques troubles — Deux pays en formation — Deux périodes historiques de notre époque missionnaire

Ce qu'on fait pour l'Eglise aux Etats-Unis Mgr Brind et Mgr Plessis par leurs démarches, leurs conseils, leurs amonitions. Non un ponteficalisme mais de l'histoire à base de documents d'archives.

Non de la polémique mais des conclusions nuancées, qui reposent des hostilités prévenues contre l'influence — ils disent l'ingratitude — française en Amérique.

Son Eminence le cardinal Villeneuve qualifie ce livre: ouvrage aux lignes serrées, boursé de notes, au cours duquel, par des témoignages des plus inépuisables, l'auteur démêle sans le briser à peu près tous les fils d'un écheveau inextricable.

Acheter ce livre, c'est en même temps rendre hommage à un jeune travailleur disparu prématurément, dont le contact promet le double plaisir de l'intérêt soutenu et de l'honnêteté scientifique.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'oeuvre de Pasteur

Causerie du Dr Simonnet, hôte d'honneur de la société médicale de Montréal, au Cercle universitaire

Le Dr Henri Simonnet, de Paris, délégué officiel du gouvernement français, était hier soir l'invité d'honneur à un dîner-causerie offert au Cercle Universitaire, en hommage à Pasteur par la Société médicale de Montréal. Le Dr Henri Simonnet est un biologiste, dont les tout débuts dans la recherche ont été guidés par un pasteurien, Henri Vallée, bactériologiste éminent. Le conférencier a été présenté par le Dr Paul Letondal, président de la société.

Le Dr Simonnet a fait l'éloge de Pasteur, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de ce grand bienfaiteur de l'humanité. Il a tout d'abord souligné quelques traits du caractère de Pasteur, indispensables pour comprendre la puissance de son oeuvre.

Il a rappelé Pasteur, élève studieux mais moyen; la bonté de son caractère vis-à-vis de tous ceux qui l'entouraient; la tyrannie qu'il a exercée sur ses proches en faveur de la recherche; le caractère passionné, après qu'il donnait à la controverse, toujours violente tant son oeuvre heurtait les idées acquises; son patriotisme; ses conceptions philosophiques.

Il a ensuite montré la séquence logique de ses travaux commencés dans le domaine de la physiologie et de la chimie pures qui le conduisirent en quelque sorte inexorablement à la découverte de la cause des maladies virulentes et à leur prévention.

C'est un véritable roman qui nous fait passer de l'étude des fermentations aux discussions sur la génération spontanée, aux maladies des vins, de la bière et du vinaigre, puis à la lutte contre les maladies des vers à soie, pour aboutir à la théorie des germes et à la découverte de la maladie charbonneuse, de la gangrène gazeuse, de l'infection purulente, de la fièvre puerpérale, etc.

Enfin, c'est le couronnement de l'oeuvre représentée par la prévention des maladies virulentes, préoccupation qui a toujours tenu en éveil sa sagacité et qui est représentée par la vaccination antirabique.

M. Simonnet analyse ensuite la portée de l'oeuvre de Pasteur. Dans le domaine de la science pure, nous laissons de la biologie générale, la connaissance du rôle des micro-organismes et des conséquences ne sont pas épuisées.

Dans le domaine immense des applications, ce sont toutes les acquisitions de l'hygiène moderne qu'il faudrait énumérer; depuis l'hygiène individuelle jusqu'à l'hygiène urbaine.

Il montre aussi l'influence des doctrines pastoriennes dans l'évolution de la science moderne, influence qui trouve son foyer dans l'Institut Pasteur de Paris et ses filiales directes ou des Instituts de bactériologie ou d'hygiène dissimulés dans le monde entier.

Le Dr Simonnet a terminé en rappelant qu'après des découvertes dues à l'esprit pastorien n'a contribué aux oeuvres de guerre entre les hommes et que la méditation de ses oeuvres, de ses pensées est opportune en nos temps d'inquiétude et d'espoir dans le devenir de l'espèce humaine.

Un film sonore inédit sur Pasteur et l'Institut Pasteur récemment tourné en France, a suivi la causerie.

Le conférencier a été remercié par le Dr Armand Frappier, vice-président de la Société médicale et directeur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ AL DUPONT LTD
AMÉLIORÉ COMPLET MEUBLEMENT
4010 ST-ETIENNE - AM 2111
COIN JACQUE CAR - PRÈS ELVERHILL

M. Félix Bertrand a gain de cause

M. Félix-R. Bertrand, artiste de la radio, a eu gain de cause hier, en Cour supérieure, sur une action en dommages intentée contre Montréal Tramways Co., à la suite d'un accident de tram où le demandeur avait été blessé.

M. Bertrand réclamait une somme de \$6,720 en dommages, résultant d'une collision de tram sur le boulevard St-Laurent, entre les rues Sherbrooke et Ontario, le 28 décembre 1943. La Cour accorda une somme de \$1000 au demandeur. La compagnie avait admis sa responsabilité pour l'accident. Et M. le juge Philippe Demers condamna la défenderesse à verser ladite somme au demandeur, et à solder les frais de la cause.

Rendant jugement dans une autre cause, résultant d'un autre accident de tramways, le juge Demers a maintenu la responsabilité de la compagnie dans ce dernier accident, survenu rue Papineau, à l'angle de la rue Dorchester. La demanderesse, Mme C.-H. Richer, avait pris place dans l'un des tramways venus en collision. Elle demandait \$3,044.50, mais la Cour ne lui accorda que \$425 en dommages.

Opposition des camionneurs

Prétendant que ses membres offrent un service adéquat et efficace aux fermiers de Napierville, le syndicat des camionneurs de la province de Québec s'est fortement opposé, hier, devant la Régie provinciale des transports, à ce que l'on accorde un permis à la société coopérative de Napierville, pour le transport du lait, par camion, de Napierville à Montréal.

La Régie siègeait, hier, au Palais de Justice, pour entendre la requête de la société. Après avoir entendu plusieurs témoignages, la Régie a ajourné son enquête à aujourd'hui.

Le syndicat prétend encore que les prix fixés par la Régie pour le transport sont convenables aux fermiers de la région. De plus, déclare le syndicat, aucune plainte n'a été formulée par qui que ce soit contre le service. D'ailleurs, si l'on accordait le permis demandé, plusieurs camionneurs membres du syndicat perdraient leur gagne-pain. Pour toutes ces raisons, le syndicat demande le rejet de la requête.

Me Roger Brossard, c.r., représentait le syndicat et Me Emile Poissant, la coopérative. Mes Antoine Labarre, c.r., et A.-W. Macalister, c.r., présidaient.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361-11; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. S.-CATHERINE
Livraison partout direct
ment de notre serre
chaude
PL 1786-1787

EXAMEN de la VUE

LUNETTES CORRECTIVES
Spécialiste
Lorenzo Favreau, O. O. D.
et ses assistants
OPTOMETRISTES-OPTICIENS. B. O.
Bureaux de consultation:

TAIT-FAVREAU
L. FAVREAU O.O.D. Président
Bureau du centre
265 est. rue Ste-Catherine
Tél LA 6703
Bureau du nord
6890, rue St-Hubert
Tél CA 9346

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES à VOTRE DISPOSITION

R service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Thibault - Propriétaire

HA. 7251



M. Giroux témoigne au procès de Dery

Québec, 30 (D.N.C.) — M. Alfred Giroux, mari de la femme qui eut la gorge tranchée le 17 février dernier au numéro 3 de la rue Claire-Fontaine, a témoigné hier pendant quatre heures et a été rappelé ce matin dans la boîte. M. Giroux est le principal témoin de la couronne dans le procès de Paul-Henri Dery, accusé du meurtre de Mme Giroux.

D'après ce qu'a laissé entendre le procureur de la couronne hier, la poursuite a encore 15 à 20 témoins à faire entendre, ce qui avec les témoins de la défense et les plaidoiries, peut porter la fin du procès au milieu de la semaine prochaine.

Au début du procès, la police municipale avait fort à faire avec la foule qui prenait d'assaut le Palais de Justice. Mais hier, un détachement de la police provinciale, sous la direction du constable Joseph Gosselin, a maintenu un ordre parfait durant toute la journée, malgré les difficultés provoquées par une affluence extraordinaire de curieux. Le corridor donnant accès à l'entrée de la salle d'audience avait pu être libéré, et les gens n'étaient admis que par petits groupes.

Huit reporters suivent le procès pour les journaux de Québec et de l'extérieur et pour la radio. Certains curieux ont tenté de se faire passer pour avocats ou journalistes afin de jouir d'une meilleure place, mais le truc a été éventé tout de suite.

L'hiver s'en vient...

vos garçons sera bien protégé contre les plus gros froids avec un de ces élégants et chauds

PALETOTS D'HIVER

Notre assortiment de paletots d'hiver pour garçons est actuellement au grand complet. Que ce soit pour un garçonnet de 6 à 10 ans, un adolescent de 10 à 15 ans ou un jeune homme (grandeur jusqu'à 38) vous êtes assurés de trouver à notre magasin le paletot que vous désirez. Choix varié de beaux tweeds de fantaisie, styles élégants, couleurs populaires, collets militaires, tissus de qualité durable. Une visite vous convaincra.



NOS PRIX CONVIENDRONT A VOTRE BUDGET

Bonin
VETEMENTS POUR HOMMES

901 STE-CATHERINE EST
(Au coin de la rue St-André)

HA. 6878
MONTREAL

Votre Histoire de Famille

de 1608...

A NOS JOURS

INSTITUT GÉNEALOGIQUE DROUIN
"Une oeuvre nationale"
4184, rue ST-DENIS — MONTREAL

Bienvenue!



LE RÉGIMENT DE MAISONNEUVE
Montreal, P.Q.

Avec toute la population du Canada, nous fêtons le retour du

RÉGIMENT DE MAISONNEUVE
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal

Tél. 361-3611

3 SOUS LE NUMERO	
ABONNEMENTS PAR LA POSTE	
EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1945

Domain: Partiellement nuageux et froid.
 MAXIMUM et MINIMUM:
 Aujourd'hui maximum, 29.
 Minimum, 18.
 Demain maximum, 30.
 Minimum, 18.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.00.

La fête de l'Immaculée

Lettre de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, sur l'observance de cette fête d'obligation

La dernière livraison de la Semaine religieuse de Montréal publiait une lettre de S. E. Mgr Charbonneau, concernant l'observance de la fête de l'Immaculée Conception. Voici le texte de cette lettre:

La fête de l'Immaculée-Conception tombe cette année un samedi. Nous savons que cette fête est d'obligation pour tous les catholiques. Nous savons encore qu'à l'ordinaire le samedi est le jour des épreuves pour beaucoup de nos familles. Le jour de l'Immaculée-Conception, nos marchands catholiques fermeront leurs portes comme le font d'ailleurs les marchands israélites quand ils célèbrent leurs anniversaires religieux.

Si les fidèles, oublieux de leurs devoirs, font quand même leurs achats ce samedi, ils trouveront les magasins fermés chez les catholiques et iront porter leurs commandes ailleurs. De ce chef nos marchands catholiques perdent leurs clients et subissent un dommage. Nous comprenons un dommage, mais nous ne comprenons pas une dévotion qui ne soit que l'ombre d'elle-même.

Mais comment s'expliquer que nos fidèles profitent d'une fête d'obligation pour aller magasiner?

Si tous nos catholiques accom-

plissent leurs devoirs le jour de l'Immaculée-Conception, nos marchands n'hésiteront plus à fermer leurs magasins et nos fidèles s'abstiendront de faire leurs achats en ce jour; ils le feraient plutôt la veille... et c'est ainsi que dans notre ville, à grande majorité catholique, nous donnerions ensemble cet exemple de fidélité au précepte qui nous demande, le dimanche et les fêtes d'obligation, de mieux servir le bon Dieu et de nous abstenir à cette fin de toute œuvre servile.

Citoyens de Ville-Marie, nous ne devrions pas oublier que le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, nous honorons dans la Très Sainte-Vierge le grand privilège de sainteté que le bon Dieu accorde royalement à celle qui devait être sa mère ici-bas et qui est devenue par suite notre Mère du ciel.

Chers confrères, je vous prie de rappeler à nos fidèles et ces grands vérités et cette importante loi de l'Eglise.

Dans un temps où l'on cherche à exiler la foi religieuse de la vie publique, nous ne devrions jamais oublier la parole du Maître de la vraie foi: "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît".

† JOSEPH CHARBONNEAU, archevêque de Montréal.

Chassé et Bernard seront pendus

La Cour d'appel confirme la sentence de mort — Ils iront peut-être en Cour suprême

La Cour d'appel du district de Montréal a rejeté les appels de Bernard et de Chassé, tous deux trouvés coupables de meurtre et condamnés à être pendus vendredi prochain.

La Cour d'appel a rendu les deux arrêts ce matin et dans les deux cas elle a déclaré que le juge qui a présidé au procès des accusés, en première instance, a légalement admis les confessions faites aux détectives et n'a pas dépassé ses attributions dans son allocation aux membres du jury.

Bernard, trouvé coupable du meurtre de son "ami", Mlle Cassini, a été condamné à être pendu le 21 mai dernier. Il avait commis son crime le 7 février. La victime a été trouvée "dans une mare de sang" chez elle. Dans la même demeure on trouva Bernard, qui se lavait les mains dans la salle de bains.

Ces détails ont été donnés ce matin par le juge qui a rendu l'arrêt. Il a ajouté plusieurs autres détails sur les circonstances qui ont entouré l'assassinat.

Devant le jury les avocats de Bernard ont plaidé que leur client était l'ami de la victime depuis très longtemps et qu'il n'a "jamais eu d'intention malicieuse à son égard". Sans intention malicieuse, ont-ils dit, il ne saurait y avoir de crime.

Dans son allocution aux membres du jury, le juge a expliqué toute la théorie de l'intention malicieuse et il a également parlé de la "provocation", qui peut, dans certains cas, être un motif d'excuse à la suite d'un attentat à la vie d'autrui.

Bernard a été condamné à mort et il a porté le verdict en appel en soutenant que le moyen de provocation n'avait pas été soulevé dans sa défense et que par conséquent il n'avait pas le droit d'en parler dans son allocution.

Le juge Pratt, qui a rendu l'arrêt de la Cour d'appel, a déclaré que cette prétention de l'appelant n'est pas bien fondée et que le juge, non seulement ne lui a pas causé de préjudice en donnant des explications sur la provocation, mais qu'il lui a donné une chance de plus d'être acquitté. Le juge conclut au renvoi de l'appel et souligne que c'est la l'opinion unanime de la Cour.

Le cas de Chassé

Chassé s'est avoué coupable du meurtre du jeune Benson, perpétré à Montréal dans des circonstances pénibles, le 24 février 1945.

Le meurtrier fut arrêté le 17 avril par les détectives municipaux, et, après avoir été questionné pendant plus de deux heures, il avoua son crime et fit une confession complète.

En première instance on tenta de démontrer que cette confession était inadmissible, parce qu'elle avait été obtenue illégalement. On a invoqué cela de nouveau en appel, affirmant que la confession avait été obtenue à la suite de menaces et que Chassé avait été tellement "tournée sur le gril" qu'il n'avait plus l'usage de ses facultés.

Le juge McDougall, de la Cour d'appel, a analysé tous les faits de la cause et il en est arrivé à la conclusion que la confession a été légalement obtenue et légalement déposée au dossier.

Il a confirmé le jugement de première instance, et tous ses collègues de la Cour d'appel ont fait de même.

Nouveau sursis

Me Alexandre Chevalier, procureur des deux condamnés, avec Me Jean Drapeau, a immédiatement proposé une motion de sursis pour ces clients. "L'exécution, dit-il, doit avoir lieu vendredi prochain, ce qui ne nous laisserait pas le temps de nous adresser à un tribunal supérieur si cela est possible, ou de demander au ministre de la Justice de commuer les sentences".

Les motions ont été accordées et l'exécution est retardée jusqu'au 15 février.

Le "Queen-Elizabeth" se rendra à New-York

Londres, 30 (C.P.). — Le paquebot géant *Queen Elizabeth*, de nouveau au service de rapatriement des troupes canadiennes, se rendra bientôt à New-York au lieu de Halifax à cause des conditions atmosphériques d'hiver sur l'Atlantique et les difficultés de navigation.

Les rapatriés canadiens voyageront par train de New-York à Montréal.

Anniversaire du juge Fontaine

La magistrature et le Barreau se sont réunis ce matin, afin d'offrir leurs vœux de santé et de longue vie au juge T.-A. Fontaine, qui célèbre aujourd'hui son cinquante-troisième anniversaire de naissance. Les collègues du magistrat lui ont présenté deux gerbes de fleurs, et Me Jacques Beauchamp, procureur de la Couronne, et Me Albert Théberge, C. R., lui ont offert les hommages de leurs confrères.

Lingerie volée

M. Marcel Nuckle, 8144, rue de Gaspé, a rapporté à la police que des voleurs se sont introduits dans son domicile, par effraction, au cours de la nuit dernière, afin d'y voler de la lingerie évaluée à \$384. La Sûreté enquête dans cette affaire.

M. Poulin conserve une majorité de 5,880 voix

18,877 électeurs ont déposé leur bulletin de vote dans les boîtes

Québec, 30 (D. N. C.). — Le Dr L. P. Gagnon, président de l'élection de Québec, a présidé hier au recensement des votes donnés le 21 novembre dernier. Toutes les boîtes de scrutin avaient été retracées et l'examen des rapports des scrutateurs s'est terminé un peu avant six heures. M. George-Octave Poulin, candidat de l'Union Nationale, a été proclamé élu par une majorité de 5,880 sur son adversaire libéral, M. Henri Renault.

18,877 bulletins ont été mis dans les boîtes, 461 ont été écartés. Le nombre des bulletins valides est de 18,416. On comptait 22,585 électeurs inscrits. Les votes donnés à chaque candidat se chiffrent comme suit:

Poulin—11,382.
 Renault—5,591.
 Grégoire—1,532.
 Majorité Poulin—5,880.

Le recensement devait avoir lieu mardi, mais il fut retardé deux jours parce que le président de l'élection n'avait pas reçu toutes les boîtes de scrutin. La dernière lui parvint mercredi. M. Poulin et M. Renault assistaient au recensement, à St-Georges, de même que M. R. Bolduc, secrétaire de l'élection. M. Grégoire était absent et, conformément à la loi, le président a nommé deux électeurs pour surveiller ses intérêts. Ce sont MM. Ferdinand Poulin et Calixte Rhéaume, de St-Georges.

Le nouveau député élu accompagné du notaire Adolphe Gilbert, de St-Georges, de Me Rodolphe Laflamme, avocat, de St-Georges, et de Me Antoine Lacoursière, avocat, de St-Joseph. Ceux qui accompagnaient M. Renault: M. Baillargeon, avocat de St-Georges, M. Robert Vézina, avocat de St-Joseph, et M. Georges Bonin, journaliste de Beauveville.

Aucun incident n'a marqué le recensement des votes du 21.

On a cependant constaté que quatre scrutateurs avaient omis de déposer leur rapport dans la boîte.

Un les a fait venir à St-Georges et ils ont signé des déclarations d'assurances, au sujet du nombre de votes accordés à chaque candidat.

Les avocats présents ont pris des notes et ont fait leurs propres constatations. Le rapport sera maintenant envoyé à M. François Drouin, directeur général des élections.

L'enquête royale sur le charbon

La commission, sous la présidence du juge Carroll, siège présentement à Québec

Québec, 30 (D.N.C.). — Au cours de la première journée de ses assises, notre ville, la Commission royale d'enquête Carroll a complété l'étude d'un mémoire présenté par M. Oscar Drouin, au nom du Syndicat national du combustible de Québec, et de E.-J. Chartier & Cie, dans lequel ces deux groupes réclament l'abolition du monopole du charbon en notre ville.

La commission, qui siège au palais de justice de Québec, sous la présidence du juge W. J. Carroll, de Halifax, doit siéger en notre ville jusqu'à ce soir. Elle ajournera ses débats vers le début du mois de février, si elle juge à propos d'entendre des témoins en marge des mémoires qui lui sont présentés. En plus du mémoire précité, la commission doit faire l'étude d'un mémoire de la Canadian Import.

présenté par Me Paul Taschereau. On a fait mention hier après-midi de la réception de plusieurs autres mémoires préparés par d'autres détaillants de charbon de notre ville.

M. Drouin a manifesté son intention de faire appeler à témoigner plusieurs personnes, pour infirmer le mémoire qu'il a présenté hier. Il a demandé à la commission d'émettre des subpoenas pour convoquer certains de ces témoins.

Dans ses conclusions, le mémoire présenté, hier, formule de nombreuses suggestions et fait de nombreuses remarques. Au sujet du déchargement, il dit notamment que ce monopole de déchargement est détenu à Québec par la St. Lawrence Stevedoring Co., associée avec la Canadian Import et certaines autres compagnies. C'est un monopole puissant qui au point de vue pratique, enlève toute possibilité de déchargement pour les marchands indépendants de Québec. Il suggère que la commission recommande que des instructions soient données par le gouvernement fédéral au conseil des ports nationaux (division de Québec) de s'organiser le plus tôt possible pour avoir un outillage moderne de déchargement au moins aussi efficace que celui de la St. Lawrence Stevedoring Co.

Le mémoire recommande également que le conseil des ports nationaux prenne à sa charge exclusivement le déchargement de tout charbon arrivant par eau dans le port de Québec, celui destiné au groupe Webster comme les autres.

M. Asselin et le service de police

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, est "entièrement en faveur" d'une enquête au sein de la police municipale, si les citoyens la jugent nécessaire et si elle est demandée par des citoyens respectables et si elle s'appuie sur des faits, non sur des rumeurs.

On lui a posé la question ce matin, à son bureau, et voici ce qu'il a répondu: "Si les citoyens ne sont pas contents de l'administration de la police et s'il leur apparaît qu'une enquête révélerait des faits qui ne sont actuellement inconnus, si une enquête devait révéler des erreurs et des fautes demandant correction, si les résultats d'une pareille enquête peuvent amener une amélioration et peuvent rendre plus efficace le service de la police, alors je suis parfaitement en faveur de cette enquête, pourvu que des citoyens sains et sérieux l'appuient et pourvu que leur demande soit basée sur des faits actuels qui peuvent être prouvés et non pas sur des rumeurs."

Nuremberg, 30 (A. P.). — Rudolf Hess a déclaré aujourd'hui devant le tribunal international de Nuremberg qu'il acceptait l'entière responsabilité de tout ce qu'il avait fait, sous sa signature ou sa cosignature, et que de ce fait il désirait continuer d'être jugé avec ses camarades du parti.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — C'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du lecteur: BELER 3581; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Montréal sous la neige

Il ne semble pas cependant qu'elle doive durer longtemps — A Québec — Aux Etats-Unis

La tempête de neige continue à s'abattre sur l'île de Montréal, mais il ne semble pas, d'après les prévisions météorologiques, qu'elle doive durer longtemps.

Les horaires des trains et des autobus n'ont pas été sensiblement dérangés hier. A Québec, on a averti les automobilistes que quiconque s'aventurerait sur les routes hors de la ville le faisait à ses propres risques. Le vent a soufflé des nappes de neige sur tous les chemins, et seule la route régulière d'hiver est suffisamment en bon état.

A Ottawa, des chutes intermittentes ont accumulé cinq pouces de neige. Comme la furie de la première tempête de neige en Ontario subsistait encore ce matin et que d'autre part la température est plus basse, on s'attend à ce que les chemins et les rues soient glissants pendant au moins deux jours.

Tard hier soir, le bureau météorologique du Dominion a prédit la fin de cette chute de neige pour aujourd'hui, ajoutant que la température peut tomber à 22 degrés dans certaines régions.

A Québec

Québec, 30 (D.N.C.). — Le vent du nord-est qui souffle avec rage sur le fleuve depuis trois jours a causé plusieurs accidents maritimes et désorganisé ce matin le service de la Traverse. Après une nuit terrible, les bourrasques ont commencé à balayer le port en direction nord-sud et la situation est devenue intenable du côté de Lévis.

A tout moment, on s'attendait à voir le ponton rompre ses amarres. Pour prévenir un désastre, M. Maurice Carrier, assistant-gérant de la Compagnie de la Traverse, a décidé de suspendre complètement le service, à partir de 7 heures moins vingt. Deux heures plus tard, un bateau fut remis en circulation, mais avec passagers seulement. Par mesure de sécurité, on ne le fait pas accoster au ponton de la Traverse.

La semaine dernière, une corvette avait rompu un câble téléphonique d'une capacité de deux cents communications entre Québec et Lévis. Au cours de la nuit, deux autres corvettes ont accroché un autre câble avec leur ancre et leur hélice. Une a réussi à se dégager, mais l'autre n'avait pas encore réussi ce matin. Heureusement que la compagnie Bell peut mettre d'autres lignes à la disposition du public.

Pour comble de malheur, la circulation des autos a été complètement interrompue sur la route du pont de Québec, à Saint-David, au début de l'avant-midi. On ne pouvait utiliser le chemin qui longe le fleuve, parce que la côte Bennett, près de Saint-Romuald, est devenue impassable.

Il a fallu attendre le passage des camions de la voirie. Plusieurs Lévisiens qui travaillaient à Québec ont pris un petit congé.

Aux Etats-Unis

New-York, 30 (A.P.). — Une violente tempête balaye aujourd'hui les Etats du nord-est des Etats-Unis. Il est tombé dans ces Etats une grande quantité de neige allant de trois pouces à New-York jusqu'à 16 pouces à Attica, N.-Y. La tempête a déjà causé 16 morts.

Toutes les lignes de communications dans cette région, en Nouvelle-Angleterre surtout, sont interrompues. Les garde-côtes rapportent au moins trois navires en difficulté, dont un est disparu.

La station météorologique du mont de Washington, à une altitude de 6,000 pieds, rapporte un vent de 109 milles à l'heure. Les rues de Boston sont balayées par un vent de 60 milles à l'heure. Dans cette ville, le vent a causé des dommages considérables, brisant les arbres, les poteaux de téléphone et les devantures des magasins. Un mur de 100 pieds a été renversé sur les quais. A New-York, l'on rapporte 11 morts dont cinq causées par l'effondrement de la neige et six dans des accidents de rue. Tous les voyages aériens ont été contremandés.

M. Asselin et le service de police

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, est "entièrement en faveur" d'une enquête au sein de la police municipale, si les citoyens la jugent nécessaire et si elle est demandée par des citoyens respectables et si elle s'appuie sur des faits, non sur des rumeurs.

On lui a posé la question ce matin, à son bureau, et voici ce qu'il a répondu: "Si les citoyens ne sont pas contents de l'administration de la police et s'il leur apparaît qu'une enquête révélerait des faits qui ne sont actuellement inconnus, si une enquête devait révéler des erreurs et des fautes demandant correction, si les résultats d'une pareille enquête peuvent amener une amélioration et peuvent rendre plus efficace le service de la police, alors je suis parfaitement en faveur de cette enquête, pourvu que des citoyens sains et sérieux l'appuient et pourvu que leur demande soit basée sur des faits actuels qui peuvent être prouvés et non pas sur des rumeurs."

Nuremberg, 30 (A. P.). — Rudolf Hess a déclaré aujourd'hui devant le tribunal international de Nuremberg qu'il acceptait l'entière responsabilité de tout ce qu'il avait fait, sous sa signature ou sa cosignature, et que de ce fait il désirait continuer d'être jugé avec ses camarades du parti.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — C'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du lecteur: BELER 3581; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

La Fédération

L'objectif de la prochaine campagne sera de \$850,000

La prochaine campagne elle-même aura lieu du 22 février au 6 mars prochain

"L'objectif de la prochaine campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises sera de \$850,000, et la campagne elle-même aura lieu du 22 février au 6 mars". Telle est l'importante nouvelle communiquée à la presse hier après-midi, par M. A.-S. McNichols, récemment élu président du conseil d'administration et du comité exécutif de la Fédération.

Cette annonce a été faite à l'occasion de la première assemblée générale de la campagne, convoquée par M. Eugène Thérien, président général de la campagne.

En communiquant cette nouvelle à l'assemblée, M. McNichols a fait ressortir toute l'importance qu'il y avait à ce que cette année, comme par les années passées d'ailleurs, l'objectif fût atteint. "La sollicitation, a-t-il dit, peut être rendue plus difficile à cause de la période de transition d'après-guerre que nous traversons en ce moment, mais par contre c'est également au cours de cette même période que les besoins des oeuvres se font sentir de façon plus pressante et qu'on fait davan-

lage appel à leur assistance. Je suis sûr que la générosité de la population de Montréal ne se démentira pas et qu'elle répondra avec plus de générosité que jamais à notre appel".

M. Eugène Thérien

M. Eugène Thérien, en réponse aux remarques faites par M. McNichols, assura celui-ci que tous les efforts possibles seront tentés non seulement pour atteindre l'objectif, mais aussi pour le dépasser. "Je comprends, dit-il, que la somme de \$850,000 n'est qu'un strict minimum, car nous savons tous que les besoins de nos pauvres sont tellement plus élevés que nos ressources qu'il faudrait que notre Fédération recueille plusieurs fois ce montant pour placer ses protégés sur le même pied que les assistés des autres fédérations".

M. Thérien rappela également qu'un travail d'organisation considérable, avait déjà été accompli par l'état-major de la campagne et les auxiliaires de paroisses.

Un comité d'arbitrage pour la grève de Windsor

Le ministre du Travail, M. Mitchell, annonce à la Chambre des Communes que le rejet de la proposition de règlement de la grève a nécessité cette décision

Ottawa, 30 (C. P.). — Le ministre du Travail, M. Mitchell, a déclaré aujourd'hui, à la Chambre des Communes, que le rejet par les employés de la compagnie Ford, du projet de règlement de la grève à Windsor a rendu nécessaire la nomination par le gouvernement fédéral d'un comité d'arbitrage.

Voici le texte de la déclaration de M. Mitchell:

"En annonçant le 27 novembre qu'une formule avait été acceptée comme base de règlement de la grève des employés de la compagnie Ford, de Windsor, je m'étais abstenu de fournir des détails. Je veux maintenant déposer au dossier de cette affaire une copie de la lettre qui avait été adressée aux deux partis intéressés, et qui portait la signature du ministre du Travail en Ontario, M. Charles Daley, et la mienne propre."

La lettre se lit comme suit: "La grève des employés aux usines de Windsor de la compagnie Ford est devenue telle que le bien-être d'un grand nombre de citoyens est menacé et que les plans de réadaptation de l'industrie en sont retardés de façon grave. Voici maintenant 76 jours que dure cette grève; plusieurs tentatives ont été faites pour trouver une solution.

"La compagnie a admis l'arbitrage pour tous les points en litige et nous savons que le principe de l'arbitrage ne répugne pas non plus à l'union."

"Une très attentive et très complète enquête, nous en sommes arrivés à la conclusion que l'on peut faire cesser la grève par la désignation d'un comité d'arbitrage par le gouvernement du Dominion, et par l'acceptation par les deux parties des termes de l'accord qui sera proposé."

"Nous faisons appel aux deux groupes intéressés en ayant en vue le bien de plusieurs citoyens canadiens, qui sont directement concernés dans le règlement de cette grève, et leur demandons de donner suite dès à présent au projet que nous formulons ici."

"Le ministre du Travail nommera un 'arbitre' parmi les juges de la Cour suprême du Canada à qui pourront être référés par les deux parties les points encore en dispute après les négociations d'un contrat collectif (négociations qui n'excéderont pas la période de dix jours ou toute autre période sur laquelle les deux parties se seront entendues) et sa décision sur tous les points de la querelle, touchant les accords conclus, sera finale et applicable aux deux parties; cependant les questions sur lesquelles le bureau du travail régional de l'Ontario ou le Bureau national du travail auront autorité ne seront pas laissées à la décision dudit 'arbitre'."

"La compagnie rouvrira son usine et rappellera les employés à l'ouvrage aussi rapidement que cela est praticable, sans restriction et en accord avec les principes de la 'séniorité'. L'union devra déclarer la grève terminée."

"En acceptant cette directive, le contrat collectif devra être repris immédiatement et les points s'il y en a, sur lesquels les parties ne s'entendent pas, devront être discutés tel qu'indiqué. Afin de pouvoir procéder aux négociations et pour qu'il soit familiarisé avec les détails de la question, l'arbitre devra être présent aux réunions du contrat collectif."

La Ford Motor Company a lais-

sé savoir hier que son exécutif avait trouvé les propositions acceptables. La lettre que j'ai reçue en date du 28 novembre et signée par D.-B. Greig, trésorier, se lit comme suit: "Cette lettre accusera réception de la communication datée du 27 courant émise par l'honorable Charles Daley, ministre du Travail, dans le gouvernement ontarien, et vous-même."

"La compagnie est prête à faire sa part du programme préconisé dans ladite communication". Je n'ai aucun rapport officiel émanant de l'union en ce qui regarde la réunion des employés tenue hier ni aucun autre détail excepté ceux que les membres de la Chambre ont puisés dans les journaux.

A Windsor

Windsor, 30 (C. P.). — Environ 3,500 ouvriers de l'automobile, qui ont déclaré la grève en sympathie avec les employés de la compagnie Ford, se préparent à retourner à l'ouvrage aujourd'hui.

Ces ouvriers appartiennent aux usines Chrysler et General Motors du local 195 de l'union des ouvriers unis de l'automobile, et représentent environ la moitié des 8,500 ouvriers de cette union qui ont fait la grève dans 27 usines de Windsor en sympathie avec les employés de la compagnie Ford.

Ces 3,500 ouvriers ont voté hier pour le retour au travail. Cependant la grève à la compagnie Ford n'apparaît pas près de se terminer bientôt comme nous pouvions l'espérer hier. En effet les ouvriers ont rejeté à une assemblée générale de l'union la proposition du gouvernement qui comportait une clause d'arbitrage. La marge a été faible cependant entre ceux qui ont voté l'acceptation et ceux qui ont voté dans le sens contraire.

Une rumeur a cours à l'effet que les chefs de l'union organiseront un référendum chez tous les ouvriers pour connaître leur opinion sur la "question du retour au travail". Au vote d'hier, il n'y avait que 3,000 participants qui ont voté 52 à 48 pour le rejet de la proposition gouvernementale. Les chefs de l'union ont déclaré hier que si tous les membres avaient été présents, les résultats auraient été probablement différents et la grève aurait pu se terminer.

Des allocations en faveur de l'acceptation de la proposition du gouvernement ont été prononcées par M. Roy England, directeur régional de l'union; M. George Addes, secrétaire-trésorier de l'union internationale. L'opinion contraire a été défendue par M. Tom McLean, assistant-directeur régional, et par M. Harry Ford, membre du comité de direction. L'on attribue au discours de M. McLean la décision de maintenir la grève.

Visite des cambrioleurs

M. James Dyren, 1229, rue Crescent, a reçu la visite des cambrioleurs alors qu'il était absent de chez lui, au cours de la soirée d'hier. Ceux-ci se sont emparés de bijoux et d'argent, le tout évalué à \$315.

Nouvelle question nationale

par le R. P. Richard Arès

Tome II — Positions théoriques et doctrinales sur la nation, l'Etat, la patrie, le patriotisme et le nationalisme.

Volume de 250 pages.

Au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

Amnistie générale aux conscrits

Tel est le vœu des délégués de la Saint-Jean-Baptiste en congrès à Montréal — On réclame aussi le retour immédiat des soldats cantonnés outre-mer et la démobilisation des conscrits

Au nom de deux cents délégués de quelque soixante-dix sections montréalaises, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal saisit aujourd'hui le Parlement d'Ottawa d'une résolution adoptée au congrès annuel de dimanche dernier par laquelle on réclame l'amnistie générale pour les conscrits considérés comme déserteurs.

Voici le texte de cette résolution: Les congressistes désirent exprimer la volonté générale de toute la Société Saint-Jean-Baptiste en requérant le Gouvernement fédéral et la Chambre des Communes du Ca-

nada de bien vouloir, sans délai, adopter toutes les législations tendant à:

1o La démobilisation immédiate des conscrits qui sont dans les camps d'entraînement militaire.

2o Le retour immédiat de nos soldats encore outre-mer.

3o L'amnistie générale, finale et sans restrictions pour tous les jeunes gens qui sont ou qui peuvent être classés comme déserteurs.

Ces copies des présentes soient adressées au premier ministre du Canada, au ministre de la Justice et à tous les députés au Parlement fédéral.

Richard Robert avoue sa culpabilité

C'est par la femme, résistante morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Les infirmières canadiennes dans les régions éloignées

Comment se fait le service infirmier aux alentours de la Rivière-de-la-Paix et du Petit-Lac-des-Esclaves — Des infirmières qui ont le droit de prescrire des médicaments

"Un travail incessant, exigeant un peu de l'esprit du pionnier et le goût de la vie au grand air", voilà comment Mlle Helen McArthur, surintendante des infirmières hygiénistes d'Alberta, décrit l'œuvre des infirmières régionales postées dans les contrées éloignées de cette province.

Des 50 infirmières dirigées par Mlle McArthur, 35 se trouvent dans les régions lointaines de la Rivière de la Paix, de Dixonville au nord, à Foremost au sud, et de Bonanza à l'ouest à Tullibee Lake à l'est. Dans des régions éloignées de 75 milles du plus proche médecin ou hôpital, ces infirmières sont la seule assistance médicale dont jouissent les bûcherons, les cultivateurs et les familles de ces localités.

La province paie le traitement de l'infirmière et lui fournit le matériel de bureau, un petit dispensaire et des drogues. (Contrairement aux autres infirmières, les infirmières régionales de la province ont la permission d'administrer des drogues.) La localité fournit une maison ainsi que l'eau et le combustible.

Une fois établies, les infirmières reçoivent de 200 à 300 visiteurs par mois, à qui elles donnent des consultations gratuites pour les cas de médecine et de chirurgie, ainsi que des conseils d'hygiène publique. On n'exige le paiement que des pansements et des remèdes. Les infirmières n'ont pas à faire d'opérations ni, de quelque manière, à se substituer au médecin, mais elles ont reçu l'ordre de donner le meilleur traitement d'urgence possible

dans les cas graves et ensuite de faire transporter le malade au plus proche hôpital, le plus rapidement possible. La rigueur de l'hiver nuit quelquefois à ce plan, et les infirmières doivent, en moyenne, faire de 300 à 400 accouchements par année.

Toujours "disponibles"

La moyenne mensuelle des visites à domicile varie de 40 à 50, car chaque infirmière visite régulièrement les aveugles, signale les cas d'enfants négligés ou de familles indigentes, au bureau provincial du bien-être public, fait enquête chez les tuberculeux et, au besoin, les envoie subir un traitement. L'infirmière est disponible nuit et jour, hiver comme été, dans un pays où les déplacements sont rarement chose facile. Le véhicule ordinaire d'hiver est une sorte de "cabane" tirée par un cheval et ressemble beaucoup à une niche à chien de fantaisie sur des lisses.

Tous les printemps, les infirmières dont la plupart sont diplômées de l'Université de l'Alberta, viennent à Edmonton pour y suivre leur cours annuel de rafraîchissement. Mais en dehors de ce voyage et du congé occasionnel à tous les trois ou quatre mois, elles passent tout leur temps à leur poste. Quand elles sont entrées dans le service, elles le quittent rarement. L'une d'elles, Mlle Amy Conroy, célèbre cette année 25 ans de travail d'hygiène publique, dont 16 ans ont été passés à Penderly, à l'ouest de Wetaskiwin. L'ambiance de travail des infir-

mières ne possède pas l'éclat des "hommes en blanc" genre Hollywood, mais les trois dernières infirmières envoyées au district de Worsley se sont mariées et s'y sont établies. Mlle McArthur n'a pas manqué d'observer que bientôt elle n'aurait plus à s'inquiéter de garder une infirmière à cet endroit. La moitié des ménagères du district seront d'anciennes infirmières hygiénistes!

Un projet qui intéresse tous les mouvements de jeunes

Nul ne se rend plus compte du grand besoin de chefs spécialisés dans les mouvements au service de la jeunesse que les dirigeants des associations de la jeunesse.

Lors d'une réunion tenue ces jours-ci à l'hôtel Windsor en vue de la diffusion d'une œuvre qui demeurera un des plus beaux gestes accomplis par la princesse Alice durant son séjour au Canada plusieurs associations avaient délégué un représentant. Mlle Pierrette Chantelerois représentait le Sénat de la jeunesse en qualité de présidente de l'association.

Après avoir été mises au courant du but très noble que cherche à atteindre la fondation princesse Alice, toutes les personnes présentes se sont rangées à l'idée qu'un effort spécial devait être fourni par chacune des associations représentées de contribuer chacune pour sa part au fond qui sera recueilli par tout le Canada et qui constituera le capital destiné à cette œuvre.

Pour sa part, le Sénat de la jeunesse a déjà lancé un appel à tous ses membres par le truchement de son courrier bimensuel. Une mention spéciale sera faite à ce sujet lors du prochain dîner-causerie de l'association, samedi soir, le 1er décembre, également. Les membres du conseil de cette association groupant un millier de jeunes espèrent que ceux-ci contribueront dans la mesure de leurs moyens à la réalisation d'un projet qui les touche de très près puisqu'il a pour but immédiat de leur former des chefs jeunes et compétents, aptes à les diriger vers une vie mieux comprise tant dans son orientation que dans ses loisirs.

En refusant tout cadeau personnel pour permettre l'accumulation d'un capital destiné à la fondation princesse Alice, la princesse s'est acquiescé un titre de plus à notre reconnaissance, et tout spécialement à la reconnaissance de notre jeunesse.

Une œuvre qui intéresse tellement notre jeunesse devrait aussi intéresser les parents. Les offrandes, petites ou importantes, doivent être faites au nom: "Fondation princesse Alice", et envoyées à la chambre 8, hôtel Windsor, Montréal.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Retraite fermée à Saint-Jean

Une retraite fermée, organisée par la congrégation des Enfants de Marie du Gesù, sera prêchée par le R. P. Gérard Tremblay, S.J., du 6 au 9 décembre prochain, à la Villa St-Bernard, St-Jean-sur-Richelieu. Pour renseignements s'adresser avant samedi au R. P. Directeur de la congrégation, Lancaster 3125.

Prochaines retraites

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, Montréal, tél. DO. 8025, des retraites aux dates suivantes: jeunes filles, 1er au 2 décembre, par le R. P. Parent, C.S.C.; dames, 3 au 4 décembre, par le R. P. Clément, O.F.M.; employées de l'Alliance nationale, 7 au 10 décembre, par le R. P. L. Gauthier, C.S.V. Prière de s'inscrire à l'avance.

Partie de cartes et tirage du coffre de la mariée

La partie de cartes et le tirage du coffre de la mariée qui devaient avoir lieu le 5 décembre sont remis au mardi, 10 décembre, chez les Franciscaines missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, Montréal.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage: BELCH 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

LA BRODERIE AU FOYER



No 6578 — Service de table "Les papillons", gracieux modèle court et vite fait entièrement au point de boutonnière. Nous suggérons de l'exécuter de la manière suivante: Contour de toute la broderie gros bleu. Brides dans le richelet et corne du papillon jaunes. Corps des papillons brun clair. Nappe à thé de 36 pos à tracer, 23c; perforée, 50c; au fer chaud, 40c. Etampée sur simili-toile blanche, 98c. Dessous de verres et d'assiettes, 5 et 10 pos ensemble à tracer, 23c; perforée, 40c; au fer chaud 6 petits et 3 grands ensembles, 60c. Etampée sur simili-toile blanche 6 petits et 3 grands ensembles, 75c. Coton à broder environ 75c. ABONNEZ-VOUS À NOTRE REVUE DE BRODERIE ET MUSIQUE. PAR AN, 12c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbre-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1945

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

Hygiène et beauté Rien ne s'obtient sans peine

Beaucoup de femmes ont une sorte d'horreur de la culture physique et s'imaginent que si elles pratiquaient ces exercices, elles deviendraient musclées comme l'Apollon du Belvédère. Par contre, les mêmes femmes vous demandent s'il n'existe pas de pilules capables de les faire maigrir d'une dizaine de livres en quelques semaines et leur permettant de manger à leur guise, sans se rendre compte ou sans vouloir convenir qu'un tel médicament, s'il existait, devrait avoir une puissance susceptible de mettre en grand danger la santé de celles qui y auraient recours.

Des femmes qui n'ont pas d'occupations très actives passent volontiers deux ou trois heures de la journée à se "bichonner", et ce sont celles-là mêmes qui vous déclarent nettement ne pouvoir trouver, dans leur journée, le temps de faire une demi-heure de culture physique.

Une femme vivant seule et ayant besoin de maigrir vous dira: "Je ne veux plus manger de pain à mes repas, mais c'est tellement machinal que je ne peux pas faire autrement". On lui objecte: "Mais pour quoi achetez-vous du pain le matin? Ne croyez-vous pas que si vous n'en mettiez pas sur la table vous arriveriez à résoudre plus facilement la question?" Mais elle se dérobe comme si elle ne comprenait pas que le geste décisif serait justement de ne plus encourager le boulangier.

Encore une fois, un grand nombre de femmes, beaucoup plus qu'on ne le pense — pourraient être réellement belles. Il leur suffirait pour cela d'un petit effort prolongé, coordonné, bien orienté. Elles font parfois beaucoup d'efforts, mais rarement ceux qu'il faudrait. Ou alors, quand elles accep-

tent un régime ou un traitement sérieux, elles l'exagèrent dans l'espoir d'en avoir plus vite fini. Elles ont des crises de volonté, mais s'astreignent rarement à prolonger leur effort. Elles attendent vraiment trop du miracle. Elles ne veulent pas se mettre dans la tête qu'en beauté, comme dans beaucoup d'autres choses, tout se construit au moyen de petits efforts continus et réguliers.

Causerie à la Bibliothèque des enfants

M. Raymond Goudreau, directeur du Cinéma éducatif au Jardin botanique, a donné une causerie à la Bibliothèque des enfants au cours de la semaine. La première partie de sa causerie était consacrée aux jardins des écoles et la seconde partie aux différentes familles de noix et aux fruits tropicaux.

M. Goudreau connaît bien les enfants, il sait mettre à leur portée ses vastes connaissances et sa causerie illustrée de projections lumineuses a remporté le plus grand succès.

Institut pédagogique

Le 4 décembre prochain, à 10h. 30 du matin, dans la salle des Conférences de l'Institut pédagogique, M. l'abbé Jules-Bernard Gingras, maître à arts, docteur en philosophie, licencié en pédagogie, soutiendra une thèse en vue du doctorat en pédagogie. Le jury sera composé du R. P. Louis Lachance, O.P., professeur à la Faculté de philosophie, de M. l'abbé Emmett Carter, principal de l'École normale Jacques-Cartier, pour les élèves de langue anglaise, et de la R. S. Sainte-Théophanie, directrice de l'Institut pédagogique. Sujet de la thèse: "Ce que tout jeune chrétien doit savoir pour devenir un bon citoyen". Toutes les personnes que cette question intéresse sont cordialement invitées.

EATON

Le magasin ouvre toute la journée le samedi jusqu'à Noël



PANTOUFLES POUR ETRENNES!

Vous aimerez les porter! Vous serez fière de les offrir. Remarquables par leur confort et leur beauté. Pointures 4 à 8 dans la collection. **3.75**

a—Pantoufle de capeskin (peau de mouton) garnie de laine d'agneau, semelle molle, talon coussiné. Bleu et brun.

b—Pantoufle chaude faite de laine d'agneau, semelle molle. Rouge vin, beige ou rouge clair.

Pantoufles, au deuxième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

CA ET LA

DILEMME

— Comment? Vous n'êtes pas certain d'être guéri? Mais puisque le docteur vous a réclamés ses honoraires!

— Euh!... C'est justement pour ça!..

NAIVETE

Un commerçant écrivant à son correspondant terminait sa lettre en lui disant:

"Dans le cas où la présente ne vous parviendrait pas, veuillez m'en aviser par courrier".

Feu Mme Emile Elie

Mme Emile Elie, née Dubois (Maria) est décédée hier au pavillon Le Royer, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 67 ans. Elle était la femme de M. Emile Elie, homme d'affaires de la métropole. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, quatre enfants: Mme Eudèle Leduc (Berthe Cardinal), M. Fernand Cardinal, tous deux nés d'un premier mariage, et MM. Jean-Paul et Robert Elie, trois fils et un gendre: M. Fernand Cardinal (Lilianne Lafleche), Mme Robert-Elie.

Voici le soulagement bienvenu du

CATARRHE AIGU

Mettez-vous quelques gouttes de Vatro-nol dans chaque narine, et sentez comme il s'attaque au siège même des souffrances dues au catarrhe... et vous apportez un soulagement rapide, apaisant.

VICKS VATRO-NOL

(Marie-Marthe Huot). Mme Jean-Paul Elie (Violette Trempe), et M. Eudèle Leduc; quatre petits-fils: MM. Jacques et André Leduc, Jean et Jacques Elie; trois sœurs et un frère: Mmes Joseph Elie, J.-A. Charbonneau, Wilfrid David et M. Emile Dubois. Plusieurs belles-sœurs et beaux-frères lui survivent également.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure de la défunte, 3164 rue Tremblay, Côte des Neiges. Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame des Neiges, lundi 10 décembre, à 9 heures.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Fourrures

DE CHOIX

Mouton de Perse

Rat Musqué

Chat Sauvage

ASSORTIMENT COMPLET

H. PAGEAU

SPECIALISTE EN FOURRURES

1793 AVE DE L'EGLISE

Côte St-Paul

Tél. FI. 8908

Feuilleton du "Devoir"

DOUBLE ASSASSINAT

dans la rue Morgue

par Edgar Poe

14. (Suite)

— Fort bien, — répliqua mon ami, — tout cela est fort juste, en vérité. Voyons, — que donneriez-vous bien? Ah! je vais vous le dire. Voici quelle sera ma récompense: vous me raconterez tout ce que vous savez relativement aux assassinats de la rue Morgue.

Dupin prononça ces derniers mots d'une voix très basse et fort tranquillement. Il se dirigea vers la porte avec la même placidité, la ferma, et mit la clef dans sa poche. Il tira alors un pistolet de son sein et le posa sans le moindre émoi sur la ta-

ble. La figure du marin devint pourpre, comme s'il en était aux agonies d'une suffocation. Il se dressa sur ses pieds et saisit son bâton; mais une seconde après, il se laissa retomber sur son siège, tremblant violemment et la mort sur le visage. Il ne pouvait articuler une parole. Je le plaquais du plus profond de mon cœur.

— Mon ami, — dit Dupin d'une voix pleine de bonté, — vous vous alarmez sans motif, — je vous assure. Nous ne voulons vous faire aucun mal. Sur mon honneur de galant homme et de Français, nous n'avons

aucun mauvais dessein contre vous. Je sais parfaitement que vous êtes innocent des horreurs de la rue Morgue. Cependant, cela ne veut pas dire que vous n'y soyez pas quelque peu impliqué. Le peu que je vous ai dit doit vous prouver que j'ai eu sur cette affaire des moyens d'information dont vous ne seriez jamais digne. Maintenant la chose est claire pour nous. Vous n'avez rien fait que vous ayez pu éviter, — rien à coup sûr, qui vous rende coupable. Vous auriez pu voler impunément; vous n'avez même pas été coupable de vol. Vous n'avez rien à cacher; vous n'avez aucune raison de cacher quoi que ce soit. D'un autre côté, vous êtes contraint par tous les principes de l'honneur à confesser ce que vous savez. Un homme innocent est actuellement en prison, accusé du crime dont vous pouvez indiquer l'auteur.

Pendant que Dupin prononçait ces mots, le matelot avait recouvré, en grande partie, sa présence d'esprit; mais toute sa première hardiesse avait disparu.

— Que Dieu me soit en aide! — dit-il, — après une petite pause, —

LUNDI

Le "Devoir" commencera la publication du conte tragique d'Ernest Hello: "LUDOVIC"

Je vous dirai tout ce que je sais sur cette affaire; mais je n'espère pas que vous en croyiez la moitié, — je serais vraiment un sot, si je l'espérais! Cependant, je suis innocent, et je dirai tout ce que j'ai sur le cœur, quand même il m'en coûterait la vie!

Voici en substance ce qu'il nous raconte: Il avait fait dernièrement un voyage dans l'archipel indien. Une bande de matelots, dont il faisait partie, débarqua à Bornéo et pénétra dans l'intérieur pour y faire une excursion d'amateurs. Lui et un de ses camarades avaient pris

l'orang-outang. Ce camarade mourut, et l'animal devint donc sa propriété exclusive, à lui. Après bien des embarras causés par l'indomptable féroce du captif pendant la traversée, il réussit à la longue à le loger sagement dans sa propre demeure à Paris, et pour ne pas attirer sur lui-même l'insupportable curiosité des voisins, il avait soigneusement enfermé l'animal, jusqu'à ce qu'il l'eût guéri d'une blessure au pied qu'il s'était faite à bord avec une esquillette. Son projet, finalement, était de le vendre.

Comme il revenait, une nuit, ou

plutôt un matin, — le matin du meurtre, — d'une petite orgie de matelots, il trouva la bête installée dans sa chambre à coucher; elle s'était échappée du cabinet voisin, où il la croyait solidement enfermée. Un rasoir à la main et toute barbouillée de savon, elle était assise devant un miroir, et essayait de se raser, comme sans doute elle l'avait vu faire à son maître en l'épousant par le trou de la serrure. Terrifié en voyant une arme si dangereuse dans les mains d'un animal aussi féroce, parfaitement capable de s'en servir, l'homme, pendant quelques instants, n'avait su quel parti prendre. D'habitude, il avait dompté l'animal, même dans ses accès les plus furieux, par les coups de fouet; et il voulait y recourir cette fois encore. Mais en voyant le fouet, l'orang-outang bondit à travers la porte de la chambre, dégringola par les escaliers, et, profitant d'une fenêtre ouverte par malheur, il se jeta dans la rue.

Le Français, désespéré, poursuivait le singe; — celui-ci, tenant toujours son rasoir d'une main, s'arrêtait de temps en temps, se retour-

nait, et faisait des grimaces à l'homme qui le poursuivait, jusqu'à ce qu'il se vit près d'être atteint, puis il reprenait sa course. Cette chasse dura ainsi un bon bout de temps. Les rues étaient profondément tranquilles, et il pouvait être trois heures du matin. En traversant un passage derrière la rue Morgue, l'attention du fugitif fut attirée par une lumière qui partait de la fenêtre ouverte de madame l'Espanaye, au quatrième étage de sa maison. Il se précipita vers le mur, il aperçut la chaîne du paratonnerre, y grimpa avec une inconcevable agilité, saisit le volet, qui était complètement rabattu contre le mur, et en s'appuyant dessus, il s'élança droit sur le chevet du lit. Toute cette gymnastique ne dura pas une minute. Le volet avait été repoussé contre le mur par le bond que l'orang-outang avait fait en se jetant dans la chambre.

(A suivre)

30-XI-45

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire. — Georges Pelletier directeur-gérant.

LES NOUVELLES UNIVERSITAIRES

(Par Pierre de Grandpré)

La veille de Noël à l'Université — Don de la compagnie Ciba — La formation humaniste — L'avenir des Universités en Chine — Visite d'étudiants aux usines Youville de la compagnie des tramways

Les étudiants, parents des étudiants et professeurs de l'Université de Montréal, seront heureux d'apprendre que la veille de Noël, à l'auditorium de l'Université, il y aura à 10 heures 30 une veillée familiale suivie, à 11 heures, de la célébration des messes de Noël par Mgr Olivier Maurault; on pourra assister à minuit à un véritable "mystère de la Nativité". Entrée libre.

Don de la compagnie Ciba

L'Institut de chimie de l'Université de Montréal annonce la réception d'une somme de \$195, de la part de la Compagnie Ciba; ce versement porte à \$445, la subvention accordée depuis un an par cette compagnie aux recherches sur la chloralose commencées à l'Institut depuis 1943. Ces recherches dirigées par Roger Barré, D.Sc., sous-directeur de l'Institut, ont été poursuivies avec succès par MM. R. Payen, chargé de cours, L.-P. Trochu, A. Guérault, licenciés en sciences chimiques.

La subvention a permis de compléter la mise au point de la préparation de la chloralose qui était produite en France, et qui, depuis 1941, manquait dans notre province. Des quantités appréciables de cet anesthésique ont été synthétisées et le composé a été essayé avec succès aux laboratoires de physiologie de l'Université; le même produit a été aussi utilisé en clinique.

L'Institut remercie sincèrement la compagnie Ciba et son directeur médical, le Dr H.-L. Racicot, pour l'intérêt qu'ils manifestent à ses recherches de chimiothérapie.

La formation humaniste

A l'occasion du 60e anniversaire de la prise de direction du Collège de Saint-Basile par les Pères Jésuites, en 1885, ce collège vient de publier un opuscule, œuvre de R. P. A. Bernier, S.J., évoquant les dates mémorables de l'histoire de ce collège, et dont nous extrayons les remarquables lignes suivantes sur "l'humanisme classique":

"L'humanisme que nous cherchons à développer, lit-on dans cette brochure, et la culture classique qui en est l'instrument, loin d'être un obstacle au gain de la vie, est précisément un des moyens les plus efficaces pour que le jeune homme, au sortir du collège et de l'université se fasse une belle, fructueuse et lucrative carrière.

"Mais il y gagnera autre chose qu'un enrichissement pécuniaire; il y acquerra un enrichissement intellectuel, moral, spirituel, qui n'est nullement opposé à l'autre. Par conséquent, une vie plus belle, plus saine, plus féconde.

"Tout homme normal porte en lui des possibilités et des appétits de grandeur, d'intelligence, de sociabilité, qui se traduisent chez les meilleurs par des aspirations à la science, à l'art, à l'héroïsme, au développement, à la sainteté. Ceux en qui elles dominent sont les conducteurs d'hommes, les bienfaiteurs de l'humanité. La civilisation a pour but, non pas le progrès de la science et des machines, mais celui de l'homme." (Carrel, l'Homme, cet inconnu, p. 279).

"Le sens de la beauté est peut-être aussi efficace. C'est lui qui éveille les facultés en excitant le désir et la puissance créatrice par laquelle on est vaincu par l'homme. Le sens moral est encore plus important que l'intelligence. Quand il disparaît d'une nation, toute la structure sociale commence à s'effriter. La beauté morale laisse un souvenir inoubliable à celui qui, même une seule fois, l'a contemplée. Elle nous touche plus que la beauté de la nature ou celle de la science. Elle donne à celui qui la possède un pouvoir étrange, inexplicable. Elle augmente la force de l'intelligence. Elle établit la paix entre les hommes. Elle est la base de la civilisation (Carrel, p. 152).

"Culture de l'intelligence, de l'esprit scientifique, du sens esthétique, du courage, de l'énergie, de l'héroïsme, des vertus morales, enfin réalisation d'un idéal de perfection humaine, c'est tout cela l'humanisme.

L'éducateur humaniste "semble" délaisser d'abord les buts dits pratiques de la vie. Il ne se dit pas d'abord: "Cet enfant, il faut en faire avant tout un homme d'affaires habile, un bon calculateur, un industriel compétent", mais: "cet

enfant, comment en ferai-je un homme? un vrai homme, pas une ébauche, une carcasse d'homme, un enfant de cinquante ans et de deux cents livres comme on en voit tant, mais un être viril. Comment développer toutes ses virtualités?"

Concluons ces considérations par les lignes d'un vieux maître: "Les études classiques préparent des hommes capables d'habiter les hautes sphères de l'intelligence, de comprendre et d'aimer le vrai, le beau, l'idéal, et même de cultiver plus fructueusement que d'autres les branches du savoir qu'ils ont paru négliger d'abord. Partant, elles font quelque chose de meilleur, de plus fécond, et finalement de plus utile que l'instruction qui s'enferme dans le cercle des connaissances utiles." (J. Burnichon, Etudes).

L'avenir des universités en Chine

Les dirigeants en Chine étudient l'avenir des universités. Les trois problèmes fondamentaux qui sont actuellement discutés sont les suivants: 1) Les universités seront-elles indépendantes ou seront-elles soumises à l'influence du gouvernement? 2) Le but de l'éducation est-il la formation de l'être moral ou l'acquisition de la science pure? 3) Enfin l'éducation sera-t-elle scientifique ou technique?

La solution de ces problèmes donnera au système d'éducation en Chine son caractère nouveau et ses directives pour l'avenir.

L'enseignement universitaire, disent ces éducateurs, doit s'adapter au milieu social et rester compatible avec la politique nationale, tout en étant libre de toute influence extérieure. Or, pendant huit ans, la politique nationale de la Chine a été "l'Etat au-dessus de tout". On se demande maintenant si cette politique devra être remplacée par celle du "peuple avant tout".

Les plus grands philosophes de la Chine, Confucius et Mencius, n'ont jamais enseigné la philosophie de l'Etat mais bien celle de la fraternité universelle. Mencius prêchait, même en ces temps reculés, les droits de l'homme, l'égalité et la démocratie.

Quant au second problème, disons que le but de l'enseignement universitaire est différent dans les universités de Chine et celles de l'Occident: les unes chinoises visent d'abord la formation de l'être moral tandis que les universités occidentales visent plutôt à former l'homme de science. Au cours des âges, les philosophes et éducateurs chinois ont maintes fois débattu l'importance comparée de la science et de la moralité et tous finissaient par convenir que le but de l'éducation devait être la culture de la moralité. Les pays occidentaux, au contraire, suivant les philosophes grecs, ont mis en honneur la vérité et la science, avec une tendance à glorifier la science pure.

Enfin, l'éducation en Chine devra-t-elle être scientifique ou technique? En d'autres mots, les étudiants chinois devront-ils se consacrer aux sciences pures ou aux sciences appliquées seulement? A première vue, à cause du grand besoin d'ingénieurs et de techniciens pour la reconstruction du pays et de son retard dans le domaine industriel, on serait porté à croire que la Chine devrait se tourner vers les études techniques, les sciences appliquées. Mais il faut se rappeler que les inventions et les progrès de l'industrie sont dus avant tout aux sciences pures, aux travaux de recherches désintéressées. La solution logique semble donc que la Chine consacre l'enseignement universitaire aux sciences pures, aux travaux de recherches avec des écoles professionnelles pour former des ingénieurs et des techniciens.

Visite étudiante

Vingt-cinq étudiants de la classe des ingénieurs de l'Ecole Polytechnique ont fait une visite mardi après-midi des usines Youville de la compagnie Montreal Tramways. Cette visite faisait partie de la politique de l'Ecole de faire visiter à ses étudiants divers genres d'usines et d'industries comme complément au travail régulier des classes.

M. Henri Gaudet, assistant-

doyen et registraire de l'école, avait la direction des jeunes gens. Ils étaient accompagnés de M. J.-A. Archambault, ingénieur en chef de la compagnie Montreal Tramways, et de M. Réginald-B. Genest, assistant-directeur des relations publiques.

Aux usines ils furent reçus par M. A. M. Lindsay, surintendant du matériel roulant. Après que le groupe eut été photographié il se divisa pour faire la visite des départements. Ceci fut fait sous l'égide personnelle d'autres membres du personnel des usines qui expliquèrent avec des détails techniques les diverses opérations de chaque département.

Les étudiants visitèrent entre autres le département des réparations générales où les tramways sont amenés pour première inspection pour être ensuite envoyés au département général, aux réparations, à l'installation de nouvelles pièces et au rassemblement ainsi qu'aux réparations générales de tout l'équipement électrique, de l'équipement roulant et finalement au repeintage du tram remis à neuf. Aucun détail ne fut omis durant la visite et les jeunes gens demandèrent une foule de renseignements et reçurent des informations sur toutes choses, à partir de l'opération des grandes chariots à neige et des balayuses jusqu'au département des enseignes où les noms de routes pour les tramways sont fabriqués suivant le procédé d'écrans de soie.

Les étudiants comprenaient: MM. Edmond Ponthier, Bernard Beaudoin, Jean-Marie Piché, Jean-Paul Boulay, Roger Langlois, Gabriel Laganière, Roland Bouthillier, Le Dion, Aldo Bernardi, Armand Laurier, Jean Bourassa, Marcel-Richard Lalonde, Fernand Laganière, Jean-Marie Thomas, Maurice Olivier, Léo Schary, Guy Monte, Fernand Saint-Pierre, Jacques Brissette, Georges-Albert Gauthier, Camille Dagenais, Raymond Houde, René LeBlanc, Fernand Lafontaine, Emile Gélinais, Jean-Joseph Grenon.

Diner-forum de la jeune Chambre

La Chambre de commerce des jeunes de Montréal présentera son troisième diner-forum mardi, le 4 décembre prochain, à 6 h. 30 p.m., au salon York de l'hôtel Windsor.

A cette occasion, trois disciples de Thémis parleront de l'évolution de leur carrière: le droit, de l'université à la magistrature.

Un étudiant, M. Guy Desjardins, racontera d'une façon humoristique la vie d'étudiant en droit. Me Jean-Paul Grégoire parlera de sa première cause, et M. le juge Amédée Monet fera revivre de ses fameux souvenirs.

De nombreuses personnalités du monde juridique et universitaire seront présentes. Pour informations, MA. 3701.

La section néerlandaise de la Croix-Rouge

La section centrale néerlandaise de la Société de la Croix-Rouge canadienne dont les activités commencent le 10 mai 1940, jour de l'invasion de la Hollande par les Allemands, fera son local le 3 décembre 1945.

Jusqu'au mois de novembre 1944, la Croix-Rouge hollandaise était sous la présidence de Mme G. P. Luden, femme de M. G. P. Luden, alors consul général des Pays-Bas à Montréal, qui quitta le Canada en septembre 1944. Mme D. E. Middelburg succéda à Mme Luden et toutes deux accomplirent une tâche magnifique. Quoique la Croix-Rouge hollandaise suspende ses activités, cela ne veut pas dire que ses membres considèrent leur tâche de secourir la Hollande comme terminée. Leur intention est au contraire de continuer leur travail sur un nouveau plan. Elles désirent aussi exprimer leur reconnaissance à la Croix-Rouge canadienne pour l'aide considérable qu'elles en ont reçue et entendent continuer de coopérer effectivement, ne perdant pas de vue que le supporte Croix-Rouge canadienne aidera aussi la Hollande.

Le conte des sept glaives

par Ruth Lafleur-Héau

"Toi qui traverses la vie avec ton cœur en fardeau. Prends et lis!" Ouvrage de luxe, numéroté, deux couleurs, qui sera apprécié comme cadeau aux parents, religieux et religieux ainsi qu'aux âmes chrétiennes.

PRIX: \$1.25; \$1.35 franco.

En vente au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentifiée. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La petite propriété gage de stabilité

M. le rédacteur,

Il devient de plus en plus évident que la guerre terrible qui vient de faire couler des fleuves de sang, avec plus de vingt millions de victimes, n'était, malgré tout son horreur, qu'une phase d'un vaste mouvement de révolution politique, économique et sociale qui secoue l'univers depuis plusieurs années. L'aspect le plus violent de cette phase vient de disparaître, mais la révolution continue, accompagnée d'un fracas d'armes moins grand, sans doute, mais tout de même assez meurtrier pour faire de nombreuses victimes: les idéologies politiques s'affrontent toujours un peu partout dans le monde. La révolution se continue surtout dans ses phases économiques et sociales, dont la manifestation la plus virulente se traduit par les nombreuses grèves qui, à l'heure actuelle, ont fait surgir chez nous et chez nos voisins, une armée de plusieurs centaines de milliers de grévistes. Il est manifeste, pour ne parler que de ce domaine, que l'évolution des masses, commencée depuis plusieurs décades, s'accélère aujourd'hui à tel point que son allure la rend révolutionnaire.

Bien entendu, nous pouvons considérer que l'une des causes de ce phénomène est le manque de compréhension qu'ont patrons et ouvriers de leurs problèmes respectifs. Mais il faut en accuser aussi le manque de stabilité et de sécurité de cette grande partie de la population qui vit à notre époque de l'industrie. Il faut se rappeler qu'au Canada surtout les masses ont dû s'habituer rapidement à l'évolution du pays en majorité agricole au début du siècle, et devenu aujourd'hui en majorité industriel.

On a souvent dit que les classes agricoles constituaient l'épine dorsale d'un peuple à cause de sa grande stabilité et du fait qu'elle était réfractaire aux changements subits. La raison en est bien simple: le terrien possède en propre sa ferme et sa maison. Il est propriétaire, grand ou petit, mais il est propriétaire quand même, et à ce titre, il est, pour ainsi dire, un actionnaire privilégié de la communauté dans laquelle il vit. Et les actions, privilèges, est-il besoin de le dire, sont des gens conservateurs par nature, ennemis des brusques changements.

La propriété est donc un grand, le meilleur élément de stabilité. Et c'est justement cet élément qui fait défaut aux classes urbaines, et surtout à celles qui recrutent les masses ouvrières. Appliquons-nous le remède qui s'impose en rendant la propriété plus accessible à l'ouvrier, au petit salarier? Sans doute, il est plus facile aujourd'hui qu'autrefois, dans les centres urbains, de devenir propriétaire, mais l'immense majorité des petits salariés ne peut encore accéder à la propriété. C'est pourquoi le préconise depuis assez longtemps l'établissement d'une loi de crédit ouvrier calquée sur notre loi de crédit agricole, grâce à laquelle le gouvernement fournirait le terrain et les matériaux nécessaires à la construction d'une maison à tous ceux qui voudraient se prévaloir de cette offre sans débours d'autre capital que celui de la main-d'œuvre qu'ils pourraient eux-mêmes fournir dans la presque totalité des cas.

Vous avez déjà donné à mon projet l'hospitalité de vos colonnes, monsieur le rédacteur. En l'abordant de nouveau aujourd'hui, je voulais souligner surtout cet élément de stabilité dont jouirait notre société si elle rendait possible la multiplication de la petite propriété. Et Dieu sait si nous avons besoin, à l'époque troublée entre toutes que nous traversons, de garanties de stabilité plus grandes que celles que nous possédons en ce moment.

Et puis, cette absence de compréhension dont je parlais tout à l'heure s'atténuerait considérablement, peut-être disparaîtrait entièrement, si le nombre de propriétaires augmentait de façon sensible. Un homme qui possède sa maison a des affinités plus grandes avec celui qui possède ou dirige une industrie. Il a des problèmes, des responsabilités et des privilèges qui ne sont pas entièrement étrangers aux siens. Les relations d'un ouvrier propriétaire avec son patron seraient à coup sûr sur un niveau différent que ne le sont celles d'un patron avec un ouvrier qui ne possède absolument rien. Cet autre facteur important serait une garantie additionnelle de stabilité. Pensons-y sérieusement et agissons. La parole est au gouvernement provincial, la seule agence administrative qui pourrait créer avec succès cette mesure de crédit ouvrier qui s'impose plus que jamais.

D. BARIL, C.R.

418 rue Saint-Sulpice, Montréal, P.Q.

Bilinguisme fédéral

Société du Bon Parler français
Siège social: 2277 rue de la Visitation, tél.: AM. 9439
Montréal, le 24 novembre 1945.
M. le directeur, le "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Cher Monsieur,

La Société du Bon Parler français a suivi avec grand intérêt les articles de protestation parus dans votre journal au sujet des chèques d'allocations familiales. Nous voulons aujourd'hui protester à notre tour et réclamer pour tout le Canada un chevron bilingue d'allocations familiales. Nous considérons ce chevron comme un document officiel tout comme le billet de banque et le gouvernement se doit d'utiliser les langues française et anglaise en pareille circonstance. Nous irons plus loin. Il est inconcevable que l'on nous serve semblable français sur un document publié par un ministère du gouvernement, et je cite:

"INSTRUCTIONS AUX BANQUES OU AUTRES AGENCES D'ENCAISSEMENT"

"Cet instrument de paiement ne sera pas honoré s'il est trans-

féré ou délégué en dehors du Canada.

En payant cet instrument à un bénéficiaire individuel, vous devez exiger qu'il prouve son identité et qu'il l'endosse devant vous. Le bénéficiaire doit l'endosser, au bas, à l'encre ou au crayon indélébile.

Si l'endossement est fait moyen d'une marque (X), deux personnes doivent la contresigner et donner leur adresse exacte.

DECLARATION DU BENEFICIAIRE

Afin de recevoir l'allocation familiale pour laquelle cet instrument de paiement a été émis, je déclare que les circonstances m'y donnant droit n'ont pas changé.

Il y a dans ce texte des fautes d'orthographe, des anglicismes et des fautes de grammaire.

"Cet instrument de paiement" est une traduction trop littérale de "this instrument".

"Une personne peut être déléguée", nous ne savons pas qu'un chèque puisse l'être.

Nous lisons "bénéficiaire individuel"; en premier lieu le mot "individuel" est écrit en anglais et s'il était bien écrit, nous dirions que la location forme un pléonaste. Plus bas on lit "si l'endossement est fait moyen". Il faut connaître bien peu son français pour écrire de cette façon.

"Deux personnes doivent la contresigner" — une marque ne peut pas être contresignée.

Nous saurions gré au ministère de la Santé nationale et du bien-être social de s'assurer les services de personnes qui sont en mesure d'écrire correctement. Il y a là un motif de dignité, d'efficacité et de justice pour l'élément français qui participe à toutes les croisades financières ou militaires du gouvernement.

Pour la Société du Bon Parler français,

Ernest DE LONGCHAMP, secrétaire général.

Ces chiffres

Montréal, 24 novembre 1945
Monsieur le directeur,

Il serait particulièrement intéressant pour nombre de mères d'enfants nés il y a trois et même quatre mois et plus, de savoir pourquoi elles n'ont pas encore reçu leur chèque d'allocation, pas même d'accusé-réception de l'inscription des nouveaux-nés. Il en est même qui ont reçu leur premier chèque et au bout de quelques jours, le chèque a disparu. Même les lettres sur le sujet, adressées au commissaire des allocations, à Québec, restent sans réponse.

Si les mamans ne peuvent recevoir l'attention qu'elles méritent de ces messieurs de la Commission des allocations familiales, elles seraient heureuses que les journaux y mettent la main. Il ne s'agit pas d'une question de patronage politique mais de justice. Votre collaboration dans la publication de la présente serait grandement appréciée. Merci à l'avance, M. le directeur, pour l'espace que vous voudrez bien accorder à cette protestation.

L'ONCLE J. H.

Des cours spéciaux à la marine

Ils auront pour but de préparer à la spécialisation dans l'aviation et les services techniques d'électricité

Ottawa, 30. — Des cours en vue de préparer à la spécialisation dans l'aviation et les services techniques d'électricité seront inclus dans le programme du collège de la Marine royale canadienne à Royal Roads, C.-C., a-t-on annoncé au quartier général des services navals.

On a également annoncé que la limite supérieure d'âge des candidats au collège naval a été prolongée de dix mois, soit une année complète de plus que la limite d'âge en vigueur il y a deux ans. Le règlement concernant la limite d'âge se lit donc maintenant comme suit: "Un candidat doit avoir au moins quinze ans et dix mois révolus et ne pas avoir atteint dix huit ans et dix mois à la date du 1er septembre de l'année où il manifeste son intention d'être admis dans cette institution".

Les qualités requises pour l'admission en ce qui concerne l'éducation et la santé restent les mêmes, ajoute le communiqué.

Les mesures en vue d'inclure un cours sur la "physique de l'aviation" ont été prises lors d'une récente réunion du bureau des gouverneurs. Ce cours viserait à initier les cadets aux opérations aériennes et à les préparer à une instruction aéronautique plus avancée.

Le bureau des gouverneurs a aussi décidé d'accepter les cadets diplômés dans le nouveau service technique de l'électricité de la Marine royale canadienne. Jusqu'ici ces cours étaient réservés aux divisions de l'exécutif, du génie, du ravitaillement et du secrétariat.

On s'attend qu'à leur sortie du collège en qualité d'aspirants de marine, les étudiants du service technique de l'électricité suivent des cours universitaires en génie électrique avant de s'engager dans la marine.

Record pour le transport des voyageurs

Un record sans précédent au Canada pour le nombre de voyageurs transportés dans les tramways a été établi à Montréal le 24 novembre dernier alors que les voitures ont véhiculé 1,333,715 voyageurs au cours d'une période de 24 heures. Cette nouvelle a été annoncée à la suite d'une compilation de ces chiffres pour cette date. Ces statistiques représentent approximativement 100,000 de plus que la population actuelle du Montréal métropolitain.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

A la Fédération



M. Réal Dussault, qui vient d'être nommé président de la section de paroisses pour la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises (Photo Albert Dumas)

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 2 DECEMBRE

1er dim. de l'Avent, semidouble (violet). — Messe Ad te levavi, saint Gl. avec Cr.; 2e or. de sainte Bibiane, V.M., 3e Deus, qui seulement (cependant 4e M. commandé préface de la Trinité. — Aux V. mém. de saint François-Xavier (I Vp.) et de sainte Bibiane V.M. (II Vp.)

LE SAMEDI, 8 DECEMBRE

Immaculée-Conception de Sainte-Vierge. Double 1 cl. avec octave (ornements d'or ou blancs). Messe: Gaudens, avec Gl et Cr.; 2 or. de la Fête (au dim. I) seulement; préface de la Sainte Vierge. — Aux II vèpres, mém. de la F. rie.

Le livre de consolation

par Louis BERTRAND

Pour ceux qui doivent souffrir et pour ceux que la mort épouvante, voici un livre qui envisage toutes les appréhensions d'une lucidité inexorable, avec un cœur intrépide.

Consolations peut-être un peu rud pour les âmes faibles? Mais pourquoi s'illusionner par un optimisme de commande, ou par l'offre de remèdes qu'un esprit sérieux ne peut absolument pas accepter? Ce livre est fait pour les hommes d'aujourd'hui et trouvera sa place devant le drame douloureux de toute destinée humaine.

Ouvrage de 300 pages. Au complet \$1.50, par la poste \$1.60. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le chasseur



Prêts pour l'hiver

PALETOTS DE HAUT GOUT — Ce sont les paletots

Fashion-Craft dont la coupe et les modèles sont des plus distinctifs. — La valeur véritable de ces paletots est reconnue et vous saurez l'apprécier doublement après en avoir porté un durant les durs mois qui s'amènent.



274 ouest, rue St-Jacques, Edifice Insurance Exchange

974 ouest, rue Ste-Catherine

281 est, rue Ste-Catherine



CORDIALE BIENVENUE

AU REGIMENT QUI N'A JAMAIS RETRAITE :

LE MAISONNEUVE

A L'HONNEUR A

Étavaux, Faubourg de Vaucelles,
Saint-Martin de Fontenay,
Bourbourg-Ville, Oostrecht, Brecht
Wylar, Kronenberg, Le Reichwald.

SAVARD, HOGGSON & CIE INC -- SAVARD & HART

COURTIERS EN VALEURS

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL ET DU CURB DE MONTREAL

276 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

Au Sénat

Critiques de la loi des charités de guerre

Ce bill du gouvernement a été accueilli à la Chambre haute par l'approbation du leader de l'opposition et par des critiques de plusieurs sénateurs libéraux

— La production de l'or

Ottawa, 30 (D. N. C.). — Un bill du gouvernement a été accueilli au Sénat, hier, par l'approbation du leader de l'opposition et par des critiques de plusieurs sénateurs libéraux, y compris M. T. A. Crerar, ancien ministre.

Il s'agit du projet de loi qui étend la juridiction de la loi sur les charités de guerre aux souscriptions publiques levées pour l'érection de monuments aux morts de la guerre. Ce bill a été critiqué comme ultra-vires, anticonstitutionnel, centralisateur et inutile. Aux critiques formulées des deux côtés de la Chambre, le leader du gouvernement, M. Wishart McL. Robertson, a opposé la simple remarque que le bill en question n'était qu'un amendement à une loi déjà existante et que ces critiques portaient plutôt sur la loi elle-même que sur l'amendement qui était à l'étude.

Au cours de la même séance, M. Norman Lambert, libéral d'Ottawa, a prédit que le prix de l'argent devrait bientôt monter au Canada pour que les producteurs canadiens puissent obtenir des prix équivalant à ceux des marchés de New-York et de Londres.

La loi de l'aéronautique

Le Sénat a en outre adopté en seconde lecture et renvoyé au comité des chemins de fer le bill modifiant la loi de l'aéronautique. Le parrain du bill, M. G. Peter Campbell, a expliqué que cette modification à la loi étend la juridiction de la Commission de l'aéronautique à toutes les formes de service aérien, punit plus sévèrement les infractions à la loi et réglemente le transport gratuit en avion. La Chambre haute a passé en première lecture le bill autorisant le Canadian National à émettre 88,800,000 d'obligations pour couvrir ses dépenses de capital de l'année courante. M. Arthur W. Roebuck, libéral de Toronto, a donné avis d'une résolution par laquelle il veut faire autoriser le comité sénatorial des relations ouvrières et industrielles à étudier les problèmes de l'immigration.

C'est M. A.-J. Léger, progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, qui a déclenché l'offensive du Sénat contre le bill relatif aux charités de guerre. Il y voit un empiétement sur les droits des provinces et juge la mesure *ultra vires* des pouvoirs du Parlement fédéral. Pour lui, ce projet de loi n'est ni nécessaire ni désirable et n'a d'autre but que l'établissement d'un nouveau contrôle. Si le bill a pour but de prévenir la fraude, le Code pénal doit y suffire; s'il a pour intention d'exempter les souscriptions de l'impôt sur le revenu, c'est la loi sur l'impôt qu'il faut modifier, non celle des charités de guerre, soutient M. Léger.

Le leader du gouvernement fait observer que ces critiques visaient la loi originale plutôt que l'amendement soumis à la Chambre. Il ajouta que seules les souscriptions publiques tombaient sous le coup de la loi et que toute mesure visant à les protéger avait un but excellent. Il trouverait regrettable que ceux qui souscrivent à l'érection de monuments aux morts de la guerre ne jouissent pas, aux termes de l'impôt sur le revenu, des mêmes avantages que ceux qui donnent aux œuvres de charité.

M. Salter A. Hayden, libéral d'Ontario, s'en prit à son tour au projet de loi. Il voudrait rendre volontaire plutôt qu'obligatoire l'enregistrement des campagnes de souscription et supprimer ainsi les peines prévues pour le défaut d'enregistrement. Il se demande si l'inclusion de peines dans ce projet de loi n'outrepasse pas la juridiction du parlement fédéral maintenant que les conditions créées par la guerre n'existent plus. Il maintient que l'enregistrement volontaire permet tout aussi bien de déterminer quelles souscriptions auront droit à l'exemption de l'impôt sur le revenu.

C'est alors que le leader de l'opposition, M. John T. Haig, se leva pour parler à l'appui du bill. Il est opposé à l'enregistrement, mais il croit que les fonds destinés à des œuvres de charité ne doivent pas être considérés comme les affaires courantes. En rendant l'enregistrement des souscriptions obligatoires, on protège le public contre la fraude et l'on peut s'assurer que les frais de la souscription ne dépassent pas 25% des contributions. Mais M. Haig donne son approbation de principe à ceux qui s'opposent aux contrôles.

Un ancien ministre libéral, M. T. A. Crerar, critiqua à son tour le projet de loi en disant qu'il n'aime pas que ceux qui veulent ériger des monuments aux morts de la guerre soient obligés d'en demander la permission avant de commencer à recueillir des fonds. Il pense que cette loi peut engendrer un conflit d'ordre constitutionnel entre la Confédération et les provinces, ce qui ne lui paraît pas recommandable en ce moment. Pour exemp-

ter les souscriptions de l'impôt sur le revenu, il suffit à son sens de modifier la loi sur l'impôt.

Sur ce dernier point, M. J. A. Calder, progressiste-conservateur de Saskatchewan, est du même avis que M. Crerar.

Devant cette opposition venue des deux côtés de la Chambre haute, M. J. W. Farris, libéral de Vancouver, proposa d'ajourner le débat afin que l'aspect constitutionnel du projet de loi pût être étudié davantage.

La production de l'or

La Chambre haute reprit ensuite le débat amorcé par la résolution de M. A. D. McRae, progressiste-conservateur de Vancouver, sur la production de l'or. M. Norman Lambert, libéral d'Ottawa, émit la discussion aux mines d'argent. Il annonça qu'il croyait savoir que le prix de l'argent produit au Canada serait bientôt rajusté à la hausse pour permettre à nos producteurs, principalement aux petits producteurs, d'obtenir un prix équivalent à celui qui a cours à New-York.

Le prix au Canada a été maintenu aux environs de 40 cents l'once durant plusieurs années, tandis qu'à New-York il a monté de 44 cents à 71 cents au mois de septembre; il atteint 83 cents à Londres et \$1.31 à Bombay. Les producteurs canadiens sont en instance auprès du ministère des Finances et de la Commission des prix pour faire monter le prix canadien. A l'heure actuelle, les quelques gros producteurs canadiens qui ont un surplus de production à exporter bénéficient de la marge du prix de New-York, mais les petits producteurs doivent se contenter du prix canadien.

M. James Murdoch, libéral d'Ontario, ajourna le débat sur ce sujet. Le Sénat se réunira de nouveau à 3 heures cet après-midi.

Délégué apostolique du Sud-Afrique

Le 29 octobre 1945, le R. P. Martin Lucas, provincial de la Congrégation du Verbe divin, en Hollande, est consacré, à Rome, délégué apostolique du Sud-Afrique et archevêque d'Adullu. Il succède à S. Exc. Mgr Bernard Jordan Gijswijk, O.P., premier délégué apostolique du Sud-Afrique depuis 1922 à sa mort en décembre 1944.

La Ligue antituberculeuse de Montréal

Voici le texte de la lettre de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, parue dans la dernière livraison de la *Semaine religieuse* concernant la Ligue antituberculeuse de Montréal:

La Ligue antituberculeuse de Montréal continue ardemment son travail parmi nous. En 1945, elle a examiné plus de 95,000 personnes de toutes les classes, surtout de nos classes laborieuses. Ces jours-ci, elle doit se transporter au Grand Séminaire et radiographier les poumons de tous nos étudiants. Vous appréciez aisément avec moi les services ainsi rendus à chacun qui se trouve par là bien renseigné sur sa condition de santé, et ainsi les services rendus à la société qu'on protège contre le terrible fléau.

Cette année encore, la Ligue a besoin de notre appui et compte sur notre générosité dans la prochaine campagne. Nous avons aujourd'hui plus de raison d'espérer. Notre gouvernement provincial s'appuie à nous donner bientôt plus de 350 lits pour nos tuberculeux. Les autorités municipales sont plus éveillées que jamais sur les besoins réels de notre population, surtout sur le problème du logement à Montréal.

Nous nous devons tous d'encourager ces efforts communs qui tendent à guérir nos malades, à prévenir surtout les ravages si affreux chez nous de la tuberculose.

Venons donc en aide à notre peuple que nous aimons en secondant, du haut de la chaire, l'appel que vient de lancer la Ligue antituberculeuse pour recueillir les fonds nécessaires à la poursuite de son travail bienfaisant.

Votre tout dévoué en N.-S.,

Joseph CHARBONNEAU,

Archevêque de Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

L'automobile

La Russie se lance dans la construction automobile

Les particularités du nouveau plan russe de cinq années pour le développement de cette industrie ont été rendues publiques

Moscou, 30 (A. P.). — Les particularités du nouveau plan russe de cinq années pour le développement de l'industrie de l'automobile ont été rendues publiques. L'Union soviétique, selon ce projet, produira une telle quantité de voitures de promenade et de camions qu'elle pourra faire une sérieuse concurrence aux Etats-Unis et à l'Angleterre sur le marché mondial.

L'industrie de l'auto a déjà atteint en Russie un important développement mais ses usines, à l'expiration du plan de cinq ans, seront trois à quatre fois plus considérables, assure S. R. Akopow, commissaire à la construction de la machinerie moyenne.

L'expansion de l'industrie automobile à laquelle Staline s'intéresse personnellement s'étendra aux usines de Moscou, de Gorki et de l'Oural.

Les Russes disent que les usines Gorki, où, durant la guerre, un grand nombre de tanks ont été construits, produiront plus de 1,000 voitures journalièrement.

Les grandes usines de moteurs de l'Oural auront un développement deux fois et demie plus grand, déclare Akopow.

Après leur reconstruction, les usines de Jaroslavl, qui figurent

parmi les plus grandes du monde, seront affectées à la fabrication des camions lourds.

L'érection de nouvelles fabriques d'auto est projetée en Sibirie, en Ukraine, en Russie-Blanche et en Georgie.

La plus nouvelle voiture de la Russie est la ZIS 110, intermédiaire entre la Buick et la Cadillac, d'une apparence fort élégante. Sa vitesse atteint les 90 à 100 milles à l'heure; son moteur à huit cylindres développe 104 chevaux-vapeur; sept passagers y prennent place. Toutes les fenêtres s'ouvrent hydrauliquement vers le haut. La voiture possède en outre un radio et un système de chauffage.

La voiture préférée de l'Union soviétique est la "voiture de la Victoire" à cinq passagers. Elle a une consommation de gazoline très économique et atteint une vitesse de 65 milles. Une autre voiture encore plus petite et plus économique sera nommée "Moscowitch". Sa vitesse sera de 55 milles à l'heure; sa construction sera entreprise au début de 1946.

Cinq modèles différents de camions sont projetés, dont l'un d'une capacité de 5-7 tonnes sera mu par un moteur Diesel.

La chambre de commerce affiliée à un corps international

Elle ferait partie de la Chambre de commerce internationale — Nouvelle non encore confirmée — Déjeuner hebdomadaire

La Chambre de commerce du district de Montréal fait maintenant partie de la Chambre de commerce internationale. Cette nouvelle a été annoncée hier de façon officielle au cours de son déjeuner-causserie hebdomadaire, tenu à l'hôtel Windsor.

On a fait remarquer que la Chambre de commerce de Montréal devient ainsi le premier corps canadien-français à se joindre officiellement à la Chambre internationale, qui groupe les hommes d'affaires les plus éminents du monde et dont le but principal est de promouvoir le commerce entre les diverses nations.

Il est à souligner que les associations d'affaires ne peuvent entrer à la Chambre internationale que sur invitation de l'exécutif.

La causserie, donnée hier midi, au lunch hebdomadaire de la Chambre, à l'hôtel Windsor, par coïncidence, portait sur le commerce international et le rôle joué par l'organisme dont il est question plus haut dans les relations entre les peuples.

Le conférencier, M. W. D. Jones, président du conseil d'administration de l'International Business Machine Ltd, insistant sur la nécessité pour le Canada de développer son commerce extérieur, déclara que "plus d'un tiers de ce que les Canadiens dépensent pour maintenir leur mode de vie, provient de

l'étranger, grâce à nos exportations".

Le dollar que vous recevez, dit-il, est passé par au moins vingt mains avant d'entrer dans votre caisse. Et demain vous achetez avec ce même argent vous-même. Le dollar est un esclave qui a mille maîtres... Il est important que le public soit renseigné là-dessus, pour l'amélioration de tout notre système de vente et d'achat. Le principe de l'amélioration de notre situation commerciale est le travail dont chaque homme d'affaires fera preuve. La vie économique d'un pays dépend de son commerce intérieur et de son commerce extérieur.

Parlant de la situation économique de la Grande-Bretagne, M. Jones note que les progrès de son industrie n'ont pas été effectués au rythme du développement de l'industrie américaine. Les hommes d'affaires anglais tendent maintenant à organiser une industrie d'une meilleure direction, d'un meilleur outillage et d'une main-d'œuvre mieux rémunérée. C'est par là que la Grande-Bretagne pourra maintenir son rang de première nation commerciale du monde. M. Jones a enfin insisté sur ce fait que l'avenir commercial du commonwealth était lié à celui du Royaume-Uni.

M. René-B. Perrault, qui présidait le dîner, présenta le conférencier.

Le pont Plessis-Bélair est terminé

Il sera ouvert à la circulation dès la semaine prochaine

Le nouveau pont Plessis-Bélair, de 1,548 pieds de long et 52 pieds de largeur traversant la rivière des Mille-Îles à Sainte-Rose, qui a été commencé au mois de février dernier, sera ouvert à la circulation dès lundi ou mardi prochain, c'est-à-dire environ deux mois avant le temps prévu. Toutefois, l'inauguration officielle n'aura lieu qu'au printemps prochain, lorsque la superstructure aura été entièrement peinte.

Ce pont comporte une route d'une largeur de 42 pieds, ayant quatre voies pour automobiles et un trottoir de cinq pieds de chaque côté. Sa superstructure est tout en acier et la base en béton armé.

Le contrat de la construction du pont a été accordé à la *Dufresne Construction Limited* et celui pour l'assemblage de la superstructure à la *Dominion Bridge Ltd.*

Ce pont construit au coût de \$1,000,000 est à quinze pieds au-dessus de la rivière lorsque celle-ci est à son niveau le plus élevé.

Pour prouver la nécessité de ce nouveau pont, on avait établi d'après de simples statistiques qu'à certaines périodes de l'année il passe à cet endroit jusqu'à 20,000 automobiles par jour et que le retard de la circulation attribuable à l'état du vieux pont de bois a donné lieu à des embouteillages sur une longueur de deux milles.

Le vieux pont de bois, ne répondant pas aux besoins de la circulation depuis nombre d'années était devenu une véritable menace pour la sécurité publique.

Le réservoir McTavish

On a commencé hier la reconstruction du réservoir de la rue McTavish. C'est la compagnie Atlas Construction Ltd., qui exécute les travaux et l'on ne croit pas qu'ils soient terminés avant deux ans. Rappelons que le nouveau réservoir aura une capacité supérieure à l'ancien, et qu'il sera entièrement recouvert, de sorte que l'eau qui y séjournera sera à l'abri de toute impureté.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BELAIR 3361* — il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

UN PRIX DAVID 1945

Habitation salubre et urbaine

Sous la Loi Nationale du logement (1944) et la Loi provinciale (1944) pour encourager la construction de maisons d'habitation.

Vient de paraître un volume-programme

La banlieue-jardin

"Churchill-Roosevelt" par Emile Nadeau, M.D. Diplômé en Hygiène publique "Fellow" American Public Health Association

156 pages, avec plan général et tableau, hors-texte.

Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

De retour au pays



Le lieutenant-colonel Rowan-Coleman, D.S.O., M.C., fils de M. D. Coleman, président du Pacifique Canadien, est rentré au pays avec le Régiment de Maisonneuve, à bord de l'*Empress of Scotland*. Le lieutenant-colonel Coleman traversa l'Atlantique en 1940, prit part aux campagnes de Tunisie, de Sicile, d'Italie, de Hollande et d'Allemagne. Il fut blessé en Italie et fut décoré deux fois pour bravoure.

L'Association des 'Amis de François'

M. Maurice Bédard est le président du conseil de ce groupe, et le R. P. Maurice Lafond, C.S.C., l'aumônier

"Le monde étudiant devait avoir, comme les autres, une association bien à lui, quelque chose comme sa 'chambre de commerce'. Aujourd'hui, c'est fait; nous nous réunissons ce soir pour le lancement de l'association des 'Amis de François', déclarait hier soir M. Maurice Bédard, qui dirige le conseil des 'Amis de François', dont M. Félix Leclerc est le gouverneur général et le R. P. Maurice Lafond, C.S.C., l'aumônier. La réunion s'est tenue à la Centrale de la Jeunesse Etudiante Catholique, rue Sherbrooke; quoique d'un caractère tout intime, elle groupait plusieurs personnalités mont-réalisées, dont le maire de la ville, M. Camilien Houde.

Comme l'a expliqué dans son allocution M. Gérard Pelletier, qui, conjointement avec Alec Pelletier, dirige les destinées de cette publication, "François" est un journal de jeunes, écrit par des jeunes. C'est un journal humoristique, rempli de contes illustrés, qui ressemble aux anciennes revues illustrées françaises pour enfants telles que "Benjamin", "Le cœur sur la main", "Bébé" et "La Semaine de Suzette", que d'ailleurs il a remplacé lorsque la guerre en a privé notre jeunesse. "François" est né en 1943. Il est rédigé pour des enfants et, voilà bien ce qui est extraordinaire, par des enfants, avec le ton et les préoccupations de l'enfance. La jeune rédaction travaille dans la bonne humeur. "Elle s'amuse", dit M. Pelletier, autant et plus que les lecteurs". Elle a choisi son chemin — tout droit.

M. Maurice Bédard a expliqué les deux conditions requises pour devenir membre des "Amis de François": lire "François" et le faire lire; vendre trois abonnements d'un dollar chacun. L'association établira une solidarité nécessaire entre les lecteurs et tous ceux qui travaillent à la fabrication du journal.

Les deux premiers membres des "Amis de François", deux petits bonshommes solides et convaincus, Normand Morissette et Joseph Bédard, ont dit quelques mots, à la fête d'hier soir, après qu'on leur eut remis leur insigne et leur carte de membre.

M. Camilien Houde

L'association des "Amis de François" a aussi son comité de dignitaires, dont fait partie le maire de Montréal, M. Camilien Houde, d'abord parlé de son attachement pour les jeunes. "J'ai assisté, dit-il, à votre impressionnant ralliement au Forum et à votre congrès de l'Ile-aux-Noix. Vous avez raison de fusionner nos forces, dans le domaine qui est le vôtre. Rien n'est formateur comme ces initiatives qui permettent aux jeunes de se servir de leur imagination. Je suis ce que compte la fonction de 'dignitaire' et je suis à vos ordres. Messieurs, pour vous rendre service au besoin."

M. Jean Dostaler

Le président général de la J. E. C. a remercié le maire de sa compréhension et de l'encouragement moral qu'il accorde aux efforts de la jeunesse.

"Vous êtes dans une maison de

Un Thé de Choix!



THE "SALADA"

jeunes, a dit M. Jean Dostaler dans son allocution. On y travaille en équipe, dans la joie. Nous sommes pour la joie, pour la fierté, pour l'amitié. Une vie chrétienne ignore le pessimisme."

Feu Mlle Aline Constantineau

Les "villages étudiants", celui du Mont-Tremblant pour filles et celui du Fort Lennox pour les garçons, propagent cette joie. Les jécistes aiment les rondes, les mimes, les chants; ils sont amis de l'art, amis du folklore. Le meilleur soutien de l'organisation, c'est le journal J.E.C., que dirigent MM. G. et A. Pelletier et dont on a déjà vendu jusqu'à 45,000 copies.

"Il fallait aux plus jeunes un journal bien à eux et l'on a fondé 'François'. Il ne fallait pas en faire un 'funny paper', mais un journal comique illustré propageant le culte de

de l'intelligence et de la vraie beauté chez les jeunes. On y a réussi."

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.



BRAVO et BIENVENUE

au 1er Bataillon du

Régiment de Maisonneuve

Carrière & Senécal

Emile Carrière, o.o.d.

Adrien Senécal, o.o.d.

OPTOMETRISTES à l'Hôtel-Dieu

27^e est, rue Ste-Catherine

LA. 2211



NOUVELLES D'EMPLOI

Voici une liste partielle des emplois vacants qui peuvent actuellement être obtenus par l'entremise du bureau local du Service national de Placement, ainsi que des occasions d'emploi offertes dans tout le Canada par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

HOMMES — REQUIS A MONTREAL

60 Agents d'assurance	A Commission
17 Bijoutiers	.75 — \$1.25 Hrs
30 Charpentiers	.98 Hrs
8 Cigariers (A la main)	A la pièce
10 Coiffeurs pour dames	\$25.00 — \$40.00 Sem.
7 Dessinateurs (robis)	\$50.00 — \$75.00 Sem.
2 Dessinateurs (structuraux)	\$1.00 Hrs
2 Graveurs coin poinçon (sculpture)	\$1.00 — \$1.35 Hrs
15 Linotypistes (Sal. de base)	.88 Hrs
3 Médailleurs coin poinçon	\$1.00 Hrs
2 Menuisiers (automobiles)	.75 Hrs
22 Menuisiers (portes et châssis)	.80 Hrs
4 Opérateurs mach. à tricoter	\$25.00 — \$40.00 Sem.
15 Ouvriers (vitre)	.40 — .70 Hrs
15 Pharmaciens	\$30.00 — \$45.00 Sem.
5 Polisseurs de meubles	.65 — .75 Hrs
30 Tailleurs et coupeurs (fourrure)	\$40.00 — \$75.00 Sem.
4 Tailleurs (robis)	\$25.00 — \$45.00 Sem.
15 Tailleurs (gants) (ciseaux)	\$30.00 — \$45.00 Sem.
3 Tonneurs	.60 — .80 Hrs
4 Volturiers	.60 — .80 Hrs

FEMMES — REQUIS A MONTREAL

30 Coiffeuses	\$20.00 — \$30.00 Sem.
5 Couples pour maisons privées (Femme comme cuisinière)	\$70.00 — \$100.00 Mois
25 Cuisinières (maisons privées)	\$50.00 — \$75.00 Mois
1055 Opératrices mach. à coudre	.35 — .60 Hrs
48 Ouvrières (chaussures)	.35 — .60 Hrs
10 Poseuses de boutons à la main	\$15.00 et plus Sem.
3 Pressesuses (vapeur)	.35 et plus Hrs
250 Servantes	\$30.00 — \$60.00 Mois
85 Sténographes	\$20.00 — \$30.00 Sem.

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi, dans sa zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous pouvez remplir l'un des emplois énumérés ci-dessus ou si vous cherchez à vous placer, adressez-vous à votre plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell

MacNamara

Ministre du Travail

Sous-Ministre

Tire bien - Se fume bien - A fort bon goût!



LE CHOIX DES TABACS

LA VIE SPORTIVE

Les joueurs de Frank Carlin ont gagné par 5 à 3

Les Royaux de Frank Carlin ont établi un nouveau record hier soir lorsque cette équipe a joué sa troisième partie de la saison sans connaître la défaite et c'est contre les Braves de Valleyfield que l'équipe montrealaise a établi ce record qui sera difficile à briser. Les Royaux ont eu raison des protégés du géant Leduc hier soir, au Forum, par le résultat de 5 à 3 et ils ont augmenté leur avance en tête du circuit Slater.

Cette victoire sera peut-être coûteuse au Royal car Léo Gravelle a encore été blessé et on croit qu'il sera durant deux autres semaines sans jouer.

Léo Gravelle avait été l'étoile de la joute car il avait réussi 2 magnifiques buts. Pit Morin, Heffernan et Currie ont été les autres complices du Royal. Majeau a été le meilleur compte de perdants avec 2 buts tandis que Porteous a été l'autre.

Orlando et Robidas ont aussi affiché une belle tenue pour les Braves tandis que Majeau, Plamondon et Campeau ont été très dangereux. VALLEYFIELD. Buts: Lascelles, défenses: Orlando et Marchant; centre: Campeau; ailes: Plamondon et Leduc. Subs.: Majeau, Porteous, Joannette, Vinet, Robidas, Peer, Boyer, Cadieux.

ROYAL. McNeil; Harvey, Lami-

rande; Morque; Smart et Heffernan; Stahan, Reardon, Gravelle, Casavani, Riopelle, Curry, Raymond, Morin.

Première période

1. Royal, Gravel (Currie)..... 16.10
Pun.: Reardon, Marchand, Stahan et Royer.

Deuxième période

2. Valleyfield, Majeau..... 4.34
3. Royal, Gravel (Stahan)..... 6.02
4. Royal, Morin (Raymond)..... 7.41
5. Valleyfield, Porteous..... 11.47
Pun.: Smart, Campeau, Robidas, Harvey et Orlando.

Troisième période

6. Royal, Heffernan..... 2.53 (Moronek, Stahan)
7. Valleyfield, Majeau..... 14.01
8. Royal, Currie (Riopelle)..... 18.09
Pun.: Campeau et Reardon.

Autre victoire

de l'Indianapolis

Indianapolis, 30 — Les joueurs d'Indianapolis ont augmenté leur avance en tête de la section Ouest de la Ligue Américaine de hockey, en déclassant les Bisons de Buffalo par le compte de 9 à 4 hier soir.

Sommaire:

Première période

1. Indianapolis, Douglas..... 0.17
2. Buffalo, Thorpe..... 3.41
3. Indianapolis, Leswick..... 4.12
4. Buffalo, Lynn..... 9.33
5. Indianapolis, Rossignol..... 13.16
6. Indianapolis, Holota..... 14.40
Pun.: Mossell.

Deuxième période

7. Indianapolis, McLanahan..... 18.18
8. Indianapolis, J. McAtee..... 18.41
Pun.: Branigan, McLanahan et Lynn.

Troisième période

9. Buffalo, unkbeiner..... 0.39
10. Indianapolis, Douglas..... 3.13
11. Indianapolis, Simpson..... 5.48
12. Indianapolis, Douglas..... 13.14
13. Buffalo, Cooper..... 13.43
Pun.: N. McAtee, Baby, Rossignol.

Demers est

1er compteur

Tony Demers, ex-joueur des Canadiens de la Ligue Nationale, qui s'aligne maintenant pour les Saints de St-Hyacinthe, de la Ligue Provinciale, est actuellement le meilleur compteur du circuit Comte, avec 11 points de pointage à son crédit. Tony a en effet compté quatre buts et fourni sept assistances. Il est suivi de Roger Archambault, du St-Hyacinthe également, qui a six buts et deux assistances, soit un total de huit points à son crédit, et de Jos Desroches qui a compté cinq fois et qui a aidé ses coéquipiers à compter deux buts. On verra par le classement ci-dessous que Vallières, Spike Larabee, Bob Morin, Jean Armand, Andy Perron, Deneault, Thériault et Despelteau se sont également distingués depuis le début des hostilités dans la Ligue Provinciale.

B.A.P.s P.

Demers, St-Hyacinthe..... 4 7 11 2
Archambault, St-Hy..... 6 2 8 2
Desroches, Lachine..... 5 2 7 3
Vallières, St-Hyacinthe..... 4 1 5 0
Larabee, Cornwall..... 4 1 5 2
Morin, B. Lachine..... 4 1 5 2
Armand, Lachine..... 2 3 5 0
Perron, Lachine..... 1 4 5 2
Deneault, Cornwall..... 3 1 4 0
Thériault, Lachine..... 3 1 4 9
Despelteau, St-Hyac..... 2 2 4 6
Savary, St-Hyacinthe..... 0 4 4 2
McCurry, Lachine..... 0 4 4 4

Union Tramp.

L'Union locale

des raquetteurs

Les officiers de l'Union locale des raquetteurs de Montréal désirent remercier tous les clubs ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de la remise du drapeau.

Voici le programme de la saison, qui a été élaboré lors de la dernière assemblée: Le 30 décembre 1945, bénédiction d'un drapeau au club Richelieu. Le 13 janvier 1946, parade d'église et Marche Adhémar Tremblay. Le 20 janvier, steeplechase de 10 milles en raquettes. Les 26 et 27, congrès international. Le 3 février, marche des dames. Le 13 février, Union Tramp.

Joute d'exhibition

pour le club Royal

Les officiels de la J.A.H.A. ont annoncé hier, que le club Royal du pilote Lorne White, jouera une joute d'exhibition le 22 décembre prochain, contre une équipe d'étoiles de la Ligue Junior d'Ottawa. Cette partie sera la première d'une série de joutes d'exhibition entre les clubs du circuit Alphonse Thérien et différentes équipes des villes étrangères.

Le club Royal

a pu vaincre le

Verdun Junior

Le Royal a mis fin à une série de trois défaites consécutives hier soir, alors qu'il a battu le Verdun par 4 à 2. A la suite de cette victoire, le club de Lorne White est monté seul en 4e place de la Ligue Junior, et il est à une partie du Canadien.

Les joueurs de Lorne White ont affiché une belle tenue tandis que le Verdun qui manquait les services de Gerry Cabana, qui souffre d'une grippe, n'a pas fait fureur. Les joueurs de Currie n'ont pas joué leur partie habituelle et ils ont été erratiques près des filets du club adversaire.

Howie Harvey a aussi été solide dans ses filets et ce n'est qu'après 14 minutes de jeu dans la 2e période, que le Verdun a réussi son premier point.

Eddie Mott, Henry Hay, John Moore et Eddie Whalen ont compté les points du Royal; Krampovich a fourni deux assistances, Y. Lefebvre et Roger Jodoin ont réussi les buts du Verdun.

Le Royal s'est lancé à l'attaque dès le début de la 1ère période et Eddie Mott a donné les deux points du club en prenant Rocheleau en défaut avec l'aide de Jacques Bélanger et Henry Hay. Le Royal a ensuite attaqué mais Rocheleau a été solide. Le Verdun s'est lancé dans la zone du Royal alors qu'Eddie Mott a été puni, mais Harvey s'est montré solide. Après 15 minutes de jeu, Henry Hay a porté le compte 2 à 0 après avoir pris une passe de Krampovich. Une minute plus tard, John Moore a compté le 3e point du Royal en déjouant Rocheleau sur un lancer d'une trentaine de pieds.

Le Verdun a attaqué dès le début de la 2e période, mais Harvey a de nouveau été invincible, et après sept minutes de jeu, Eddie Whalen s'est échappé pour prendre facilement Rocheleau en défaut.

Le Verdun s'est lancé désespérément à l'attaque et après 14 minutes de jeu, Roger Jodoin a pris le retour de Roger Cabana pour déjouer Harvey et neuf secondes avant la fin de cette reprise, Roger Lefebvre a pris le cerbère du Royal en défaut sur un effort individuel.

On sait qu'il y a seulement deux périodes de vingt minutes dans la Ligue Junior, quand les clubs évoluent après une joute de la Ligue Québec senior.

Il n'y aura pas de joute dans la Ligue Junior avant le 11 décembre, car le spectacle des Ice Capades sera présenté durant toute la semaine au Forum.

Composition des équipes:

VERDUN. Buts: Rocheleau; défenses: Zeidel et Morisseau; centre: Cabana; ailes: Sutherland et McKis; Subs.: Lefebvre, Jodoin, Gagnon, Chipchase, Leduc.

ROYAL. Buts: Harvey; défenses: Toohy et Mott; centre: De Velichio; ailes: Whalen et Bélanger. Subs.: Denis, Krampovich, Moore, Kurz, Trépanier.

Arbitres: Tommy Shore et Arthur Prince.

1. Royal: Mott..... 1.06 (Bélanger, Hay)

2. Royal: Hay-Krampovich..... 15.03 (Royal: Moore..... 16.19 (Denis, Whalen)

Pun.: Toohy, Sutherland, Mott. Deuxième période

4. Royal: Whalen..... 7.19 (Moore, Krampovich)

5. Verdun: Jodoin-R. Cabana 14.19

6. Verdun: Lefebvre..... 19.51

Pun.: Toohy (2).

Tournoi de boxe

international

New-York, 30 (C.P.) — Armand Vincent, promoteur de boxe vétéran de Montréal, a annoncé hier son intention d'organiser un tournoi international pour éclaircir la situation chez les poids légers et produire un champion mondial reconnu par toutes les associations athlétiques.

Le premier d'une série de combats mettra aux prises Dave Castilloux, de Montréal, contre Ellis Phillips de Philadelphie, dans une rencontre de 12 rondes vers la fin de janvier. Il n'a pas encore été décidé si ce combat aura lieu à Montréal ou à Toronto. Les contrats pour le combat ont été signés hier. Castilloux est actuellement classé par le magazine Ring comme le challenger No 2, derrière Willie Joyce, au championnat réclamé par Bob Montgomery et Ike Williams. Phillips, récemment licencié de l'armée, causa récemment une surprise en mettant Gus Mell hors de combat.

Vincent a l'intention d'organiser un combat entre le vainqueur du match Castilloux-Phillips et un autre aspirant à 135 livres qui n'a pas encore été désigné, progressant vers "une semi-finale et des combats décisifs qui seront tenus, soit au Maple Leaf Stadium de Toronto ou au stade des Royaux de Montréal".

Plus tard, dans la série de combats, Vincent projette de faire venir Ronnie James, d'Angleterre, classé 6e aspirant par le Ring, et "un boxeur du nom de Thierry... très, très bon", de France, pour donner au tournoi un aspect véritablement international.

Avant de commencer

à cirer vos skis

Ecoutez le "Bulletin du ski" de la Brasserie Frontenac à 8.30.

A partir du samedi, 8 décembre, 8.30 à 8.35 a.m., la Brasserie Frontenac présente son "Bulletin du ski", avec Marcel Baulu. Chaque émission du samedi matin sera suivie d'un "Bulletin du ski" le samedi soir, de 9.30 à 9.45.

Voici le temps de vérifier l'horloge des trains, les conditions de ski et d'obtenir des rapports de dernière heure sur l'état de la neige, de la température et des routes. Le ski vous procurera plus de plaisir si vous vous renseignez sur ses as, ses concours et ses développements.

SAMEDI, 8 décembre, 8.30 à 8.35 a.m., CKAC.

Bulletin du Ski de la BRASSERIE FRONTENAC

Les activités sportives à la Palestre

BALLON AU PANIER

Samedi soir, à 9 heures, le Y. M. H. A. rencontrera le National dans une partie d'exhibition de ballon au panier.

Un groupe d'étoiles de la Ligue Inter-Collegiale s'attaquera au National Junior dans la première joute de ce programme double.

Mardi dernier, le National Junior a été défait par le North Branch Y.M.C.A., par le compte 34-18, dans une rencontre de la Montreal Basketball League.

HOCKEY

Jean-Paul Bissillon, joueur de hockey du National, impressionné depuis le début de la saison, si bien qu'il a été mis sur la liste des futurs joueurs pour le club Canadien, de la N. H. L.

RAQUETTE

Samedi dernier, la soirée dansante donnée en l'honneur de la nouvelle présidente, Mme J.-D. Papineau, marquait l'ouverture des activités de cette section. Dans l'assistance, on remarquait MM. Raoul Charbonneau, secrétaire de l'Union Canadienne, L. Ladouceur, président du comité des courses, P. Crevier, président de l'Union locale, et une imposante délégation de Chambly-Bassin.

Léo Lamontagne, président du comité de la raquette du National, souhaite la bienvenue à tous les clubs et remercia ses collaborateurs pour le succès de cette fête. Il souligna les succès remportés par les porte-couleurs du National dans le domaine de la raquette. M. Lamontagne fit l'éloge de Mme J. Lagacé, championne incontestée de la marche et de la course en raquette, ainsi que de M. Pierre Charlebois qui, il y a quelques semaines à peine, faisait bonne figure dans la dure épreuve du marathon des Yankees à New-York, après s'être signalé dans le marathon de Boston, le printemps dernier.

Léo Lamontagne termina son allocution en faisant appel aux membres de toutes les sections sportives du National, afin de voir les meilleurs athlètes du club s'inscrire dans la section de la raquette à titre de marcheur ou de coureur.

Toutes les applications devront être soumises à l'assemblée qui se tiendra le 7 décembre prochain.

Les dix meilleurs de la ligue

Don Gallinger, en méritant deux assistances alors que les Bruins de Boston eurent raison des Rangers de New-York par le compte de 5 à 1, a pris, seul, possession de la sixième position avec un total de douze points. Son coéquipier, Bill Cowley, n'a pu prendre part au pointage et il reste en quatrième place, ex-aequo avec Gaye Stewart, des Leafs, avec un total de treize.

Max Bentley, des Eperviers de Chicago, mène toujours la ligue avec dix-sept, un de mieux que Toe Blake, du Canadien. Suit le tableau des meneurs du circuit Dutton:

Max Bentley, Chicago..... 12 5 17

Blake, Montréal..... 11 5 16

Mosienko, Chicago..... 5 9 14

Stewart, Toronto..... 13 0 13

Cowley, Boston..... 7 6 13

Gallinger, Boston..... 4 8 12

Adam Brown, Detroit..... 8 3 11

Kaletka, Chicago..... 4 7 11

Lach, Montréal..... 3 8 11

Richard, Montréal..... 6 5 11

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCARME, PRESIDENT

travaillez sans relâche comme le castor

— faites votre part pour assurer la prospérité du Canada, dans l'après-guerre.

et répétez comme le perroquet

— "maintenons l'unité canadienne, maintenons l'unité canadienne."

Corbys

DISTRIBUTION LIMITÉE

Madison bat Georges Cagney

Harry Madison a causé une surprise hier soir à la salle du Marché Saint-Jacques lorsque l'athlète irlandais a eu raison de Georges Cagney, ancien champion des poids lourds juniors, dans la finale préparée par le promoteur Ray Lamontagne. Madison a pris deux chutes sur trois dans un combat assez rude.

Madison s'assura la 1ère chute après 15.40 minutes mais Cagney égala les chances après 17.45 minutes dans le second engagement. Madison l'emporta ensuite grâce à une grande rudesse, après 18.30 minutes dans l'engagement final.

Dans la semi-finale, Langevin et Paul Lortie furent tous deux éliminés après 10.02 minutes quand ils voulurent absolument continuer la lutte en utilisant tous deux les câbles. Joe DeValteau et Bob Lortie annulèrent dans le spécial et il en fut de même d'Eddy Ben Jackson et de Pat Girard dans la préliminaire à l'affiche.

Le promoteur Ray Lamontagne a annoncé qu'il espérait envoyer le champion Paul Lortie et Cowboy Len Hughes en finale, lundi soir prochain, dans un combat de championnat mais il n'a pas encore réussi à s'assurer la signature de Lortie, ce qui ne saurait tarder. Lundi également, Madison fera face à DeValteau en semi-finale. Cagney rencontrera Al Tucker dans le spécial et Eddy Ben Jackson livrera combat à Jack Larouche dans la préliminaire au programme.

Une nouvelle ligue Intercollegiale

Une grande nouvelle dans le monde étudiant de Montréal et bien de nature à réjouir les fervents du hockey amateur. On vient d'apprendre que cinq de nos collèges, et parmi ceux que leurs activités sportives ont le plus signalés au grand public, ont décidé de céder leurs joutes habituelles, dans le but très appréciable de leur donner plus d'éclat et d'affirmer, par des rencontres plus fréquentes et au sein d'une émulation des plus saines, un esprit sportif déjà très manifeste.

Les équipes suivantes opéreront dans ce circuit intercollegial: les collèges Saint-Laurent, Mont-Saint-Louis, Sainte-Marie, Laval et Roussin. De calibre sensiblement égal, ces équipes se livreront encore l'an passé des joutes très vives et des plus spectaculaires où la beauté du jeu d'ensemble s'alliait à la jeunesse de l'allure et à l'entrain toujours neuf de leurs spectateurs.

La ligue Intercollegiale opérera au Forum, les mardis, les jeudis et les samedis, i.e. aux heures du Mt-Saint-Louis et de la Sainte-Marie, aux arènes de St-Laurent et de Roussin, et sur l'excellente glace du collège Laval. Nul doute que cette ligue suscitera beaucoup d'intérêt, étant donné la valeur reconnue des équipes en présence. Nous sommes heureux de communiquer cette bonne nouvelle aux amateurs de hockey et nous souhaitons le plus franc succès à ce nouveau circuit dont les parties régulières commenceront sous peu.

IMMEUBLE

J.-A. CHAMPAGNE

Immeuble — Perception de loyers

794 Canning — Tél. WI. 4988

CARTES PROFESSIONNELLES

ARCHITECTE

YVES BELANGER

ARCHITECTE D.B.A.

2044 MARLOWE - MONTREAL

TEL.: DEXTER 5930

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE

Nous traitons les Communautés Belles et se servent de nos services particuliers

441 St-François-Xavier - Montréal

Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS

ANATOLE VANIER C.B. Guy Vanier C.B.

VANIER & VANIER

AVOCATS

87 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. BARBOUR 2641

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve d'invention

ALBERT FOURNIER

PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION

934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays

Demandez le manuel traitant des Brevets marques de commerce etc

MARION & MARION

Fondée en 1892

761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

J.-B. Bélanger

L.C.M.I. C.G.A.

Comptable Licencié en Prix de Revient

Comptable Public

Tél. 2137 - Montréal

CARON & CARON

Comptables Agréés - Chartered Accountants

Edmond Caron B.A. L.B.C. C.A.

Henri Caron B.A. L.L.B. C.S.C. C.A.

Barthélemy Masse L.B.C. C.A.

50 rue St-Jacques

BARBOUR 3633 - MONTREAL

429 rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. GAGNON C.A. René GAGNON C.A.

Comptables Agréés - Chartered Accountants

DEMEURE DES TRAMWAYS

159 QUÉBEC RUE CRAIG

Tél. BARBOUR 5980

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

MEUBLES

REMBOURSEURS MATELASSIERS

REMBOURSEURS MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

Spécialités meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Révisé entrées sur demande

3808 Henri-Julien - FL 1113

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radiateurs

6350 PAPIEREAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée

Vin et Bière

Alex. JULIEN

propriétaire

446 Place Jacques-Cartier

MA 9331

Atelier de construction de machines et de réparations - Services d'urgence et de dessinateurs - Ateliers de peinture et de soudure - Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

Faits divers

Une tempête de neige s'abat sur la région

Un vent de 40 milles à l'heure souffle sur la ville — Plusieurs routes sont fermées à la circulation — Le marché noir des pneus — Vol de \$25,000 de fourrures

Un vent violent, soufflant à 40 milles à l'heure environ, a amené une épaisse couche de neige sur Montréal et la région, au cours de la nuit dernière. La tempête semble vouloir continuer toute la journée durant.

Cette neige a fermé plusieurs routes de la province, dont celle conduisant de Sherbrooke à Québec. Les autres artères inaccessibles à la circulation ce matin sont celles menant de Lachute à St-Jérôme, de l'Épiphanie à Joliette et de Caughnawaga à St-Isidore.

A Soulanges, l'électricité a fait défaut et 10 frêres qui étaient dans le lac St-Louis ont été immobilisés par la tempête.

Aujourd'hui, le froid a atteint environ 22 degrés. En Ontario, la situation est sensiblement la même. Les routes de cette province sont très glissantes depuis deux jours. On y prévoit la même température qu'il fait à Montréal ce matin.

Le marché noir des pneus

Après des mois d'enquêtes minutieuses, la gendarmerie royale émettra probablement aujourd'hui des mandats contre plusieurs racketteurs des pneus dont une compagnie distributrice et plusieurs citoyens. Il y aurait au moins six arrestations, apprend-on.

Un enfant cruellement battu

Granby, 30. — Une enquête de la police provinciale a révélé qu'un enfant de deux ans a été battu au point d'avoir une oreille tordue, la mâchoire fracturée ainsi qu'une fracture à la hanche.

L'enfant, fils d'un manoeuvre local, est maintenant dans une condition satisfaisante à l'hôpital. Aucune mesure n'a encore été prise par les autorités.

Lalli cité à l'examen

Albert Lalli, 8390, rue Henri-Julien, accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de M. Léo Daignault, 31 ans, 45 est, rue Jean-Talon, a été cité à son examen volontaire, hier, par le juge Armand Cloutier.

Lalli avait été appréhendé quelque temps après l'accident survenu le 14 novembre, sur la rue St-Denis, près de Fleurimont. Il avait été tenu responsable de la mort de la victime par un jury de la Cour du coroner.

Détenus de Saint-Timothée

Valleyfield, 30. — Trois hommes de Saint-Timothée, petit village situé à six milles de Valleyfield, sont actuellement détenus, accusés de possession illégale d'un alambic. Ils ont été appréhendés par la Gendarmerie royale et ils comparaitront aujourd'hui à Valleyfield.

Présumés voleurs appréhendés

La Sûreté municipale a appréhendé

hier les trois présumés cambrioleurs qui auraient commis un vol dimanche dernier dans une bijouterie de la rue Sainte-Catherine est.

Les suspects ont été filés dans un hôtel de l'est de la ville après que leur automobile eut subi un accident à l'intersection des rues Hochelaga et Bourdonnière. Au cours de cet accident, plusieurs des bagues volées auraient été projetées sur la chaussée. Le propriétaire de la bijouterie s'est rendu à la Sûreté identifier les bijoux.

Vol de \$25,000 de fourrures

Les agents de la Sûreté municipale sont encore à la recherche des deux voleurs qui se sont emparés d'un camion rempli de manteaux de fourrures, hier après-midi. Lors du vol, le véhicule était stationné en face de l'hôpital Général, rue Dorchester est.

Il y aurait eu plus de soixante manteaux dans ledit véhicule, le tout d'une valeur de \$25,000, au dire du propriétaire, Samuel Silver, 416, rue McGill.

Les voleurs se sont approchés du camion qui était alors confié à la garde d'un garçonnet de quinze ans, Gérard Fréau, 4371, rue Drolet. Ils assommèrent celui-ci qui se retrouva ensuite solidement ligotté et étendu sur le trottoir. Le chauffeur du véhicule, M. Rosaire Turgeon, était à faire une livraison lorsque le vol eut lieu.

Accident de travail

Un accident industriel survenu à l'usine de la Longue Pointe de la Canadian Car and Foundry, hier après-midi, a entraîné la mort de Peter Zizunias, 47 ans, 6616, rue des Erables. L'accident est survenu lorsque le camion électrique que la victime opérait l'a écrasé sur une clôture.

Manoeuvre blessé

Un employé du département municipal des travaux publics, M. Léo Paul Desrochers, âgé de 23 ans et demeurant à 715, rue Sainte-Marguerite, a été blessé à la tête et au dos hier, lorsqu'une automobile l'a renversé sur le chemin de la Côte des Neiges. Le conducteur de l'auto, Elliott Frost, 3571, rue Saint-Antoine, s'est porté au secours de sa victime.

Boxeurs libérés

Ralph et Earl Aspell, de Cartierville, deux boxeurs, ont été acquittés par le juge Amédée Monet hier, d'une accusation d'assaut sur la personne de Robert Fisher. Un témoin a déposé en faveur des accusés, disant qu'il était dans son auto lorsque les Aspell se rendirent voir Fisher.

dialogues animés et rapides.

"Sa sympathie va aux enfants de son âge, qui parlent, pensent, agissent, se bousculent comme il le fait.

"De cinq à huit ans, c'est l'ère des albums d'images. L'enfant aime les illustrations. Même si elles coûtent cher, on doit les multiplier dans les livres qu'on lui destine. De 9 à 13 ans, les romans scouts, les récits de voyage, jouissent d'une grande vogue.

A partir de 13 ans, le choix est fait. Récits d'aventures, livres et revues de vulgarisation scientifique chez les garçons; fiction sentimentale et poésie, chez les filles.

Nos bibliothèques

"Montréal a une population de 150,000 à 200,000 enfants, en état de fréquenter une bibliothèque. Pour satisfaire les besoins de cette importante clientèle, nous n'avons pas une douzaine de bibliothèques enfantines. Outre celle de la Bibliothèque municipale, mentionnons la Bibliothèque des enfants d'Hochelaga, qui est exclusivement française; la Montreal Children's Library et celle du Fraser, qui sont anglaises; la Bibliothèque de Rosemont, celle de Notre-Dame-de-Grâce, et la bibliothèque ouverte, l'an dernier, par la Commission des Ecoles catholiques de Montréal en l'école Saint-Jean-Baptiste, qui toutes sont bilingues. Quelques bibliothèques paroissiales possèdent aussi une section de livres d'enfants. C'est peu; ce n'est pas suffisant.

"Elles sont toutes achalandées; et, s'il faut citer des chiffres, je me bornerai à présenter ceux que je possède sur les opérations de la Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste. L'an dernier, durant la première année de son existence, elle a prêté près de 20,000 volumes, et a été fréquentée par près de 25,000 lecteurs sur place. Durant le mois d'octobre de cette année, le nombre de livres prêtés atteint le total de 2,320, soit une moyenne quotidienne de 123 livres; et celui des lecteurs sur place a été de 2,790. Les rapports des autres bibliothèques enfantines nous révèlent des résultats semblables.

"Cela démontre amplement que nos enfants ont faim et soif de savoir. Les laissons-nous périr d'ignorance intellectuelle? Demeurons-nous impassibles, inactifs, devant cette situation pitoyable?

"La réponse ne fait pas de doute. Nous emploierons l'influence que nous pouvons avoir à décider les pouvoirs publics à fonder de nouvelles bibliothèques. En ce faisant, nous travaillerons à l'avancement culturel de notre ville et de notre province, et nous tuerons, une fois pour toutes, cette légende que chez nous les lettres et la lecture ne sont pas à l'honneur."

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal

L'enfant et le livre

Causerie de M. Joseph-A. Brunet, au déjeuner hebdomadaire du Cercle universitaire

M. Joseph-A. Brunet, directeur des Bibliothèques scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal, était le conférencier, hier, au déjeuner-causerie du Cercle Universitaire. Il avait intitulé son texte: "L'enfant et le livre".

"La lecture, a-t-il dit, développe l'intelligence de l'enfant, élargit son expérience en lui dévoilant les secrets de la nature, règle son imagination, affine son goût. Elle lui apprend à exprimer ses pensées et ses sentiments.

"Nos enfants lisent, mais pas autant qu'il le faudrait. La guerre a porté un coup terrible à la littérature enfantine dans le Québec. La France qui, jusqu'alors, alimentait nos librairies, nos bibliothèques, s'est trouvée dans l'impossibilité de nous continuer son aide, au moment où les grandes maisons d'éditions commençaient à produire des livres et des albums qui se recommandaient par l'heureux choix des sujets traités et par une présentation plus soignée. Nos éditeurs se sont évertués à combler cette lacune, mais leur ardeur a été ralentie par les multiples formalités à remplir.

"Les livres, même ceux que l'on suppose écrits pour les enfants, ne sont pas tous de nature à les intéresser.

"L'enfant, jusque vers l'âge de 16 ans, est un petit être tout débordant de vie exubérante. Sans cesse en mouvement, actif, agité, il aime le bruit, la lumière, les couleurs vives, les contrastes violents voire choquants, les détails, les situations ridicules. Voulons-nous le captiver, présentons-lui des faits concrets, bien définis. Esprit pratique, il a quand même le goût du merveilleux, de l'irréel, du baroque. Rien ne l'étonne. L'enfant aime le livre fait à son image; il y revient avec avidité, avec joie. Qu'il soit rempli de vie débordante, d'action endiablée, de

Adoptez
Les CAFES, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY,
Qualité supérieure
Montréal

Faites vos achats des fêtes chez DUPUIS

CE SOIR CHLP à 6 h. 30 programme du Père Noël enfants... soyez aux écoutes



Casques aviateur-
"jockey"

3.95

- pour hommes,
- pour le travail,
- pour le sport.

Casque de cuir et fourrure pour le sport, le travail. Le revers, en s'abaissant, sert de cache-oreilles. Modèle chaud et confortable. Entrées de tête: 6 1/2 à 7 1/2.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



GANTS D'HIVER et DES FETES

pour hommes et jeunes gens

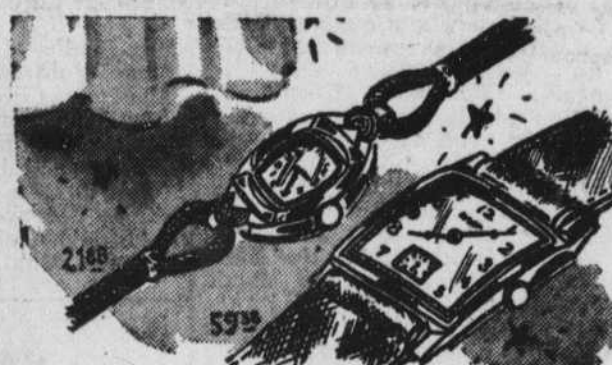
GANTS PEAU DE CHEVRE

Gants de peau souple non doublés, et cependant confortables pour tout l'hiver. Ton naturel. Pointures: 7 1/2 à 10 1/2. Le prix est très avantageux pour ces gants de peau de chèvre (Goatskin Gloves) 3.75

GANTS TRICOT LAINE

Messieurs, c'est l'occasion d'obtenir des gants pratiques et chauds pour tous les jours d'hiver... pour conduire l'auto par tous les temps... Le tricot est fin et d'une qualité de laine très chaude pour les doigts. Beige, rouge vin, bleu, noir, vert. Pointures: petites, medium, grandes. Une belle valeur, la paire 1.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



C'EST LE TEMPS DES ETTRENNES...

MONTRES

pour madame, pour monsieur
TAVANNES — CYMA — LORD MAY — LADY MAY
17.50 à 65.00

Une jolie montre est le cadeau qu'on accepte avec gratitude car il est un gage d'appréciation prouvant bien qu'on a pris sérieusement le TEMPS... de penser à celle qui reçoit pareil don. Chaque montre est de fabrication soignée, la qualité du boîtier, le nombre de pierres variant selon le prix... (15, 17 pierres).

CHACQUE MONTRE PORTE LA GARANTIE DUPUIS.

Bracelets en métal, en cuir, en cordonné.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Grandes glaces de salon

Miroirs octogones à motif gravé
Etranges pour le foyer...

... faites plaisir à toute la famille en offrant comme Etranges une de ces glaces riches et décoratives convenant à un salon, une salle à manger... Glace de cristal clair et bien poli, diamètre 24 pouces... motif délicat gravé dans le verre. 6.75

DUPUIS — troisième (Centre)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. éga.

Nouveaux jeux de dames CHINOIS

Epais carton à perforations en forme de diamant. Environ: 12" x 12". Teintées vives. Avec 40 beaux marbres colorés. Tout dans une boîte carton de ton gal. .49

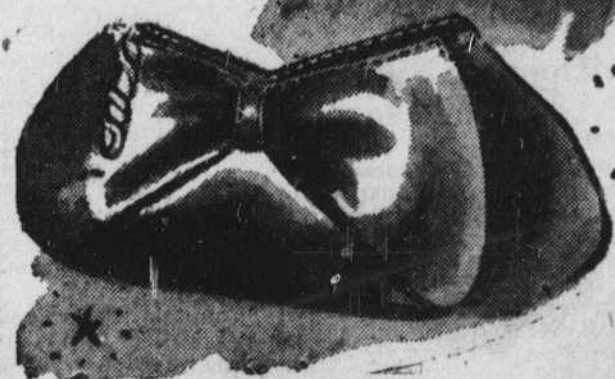
Le xylophone pour futur musicien

Pour tous les enfants qui aiment la musique... cette réplique du vrai xylophone est de tons doux et agréables. Toute la gamme y est permettant de jouer des airs populaires. Avec feuillet explicatif et deux bâtons nets. .98

Pour la dinette avec les amies

12 pièces — au complet Services à diner avec cutellerie, le tout en plastique de teintes pastel. Quelles belles étreintes pour une sage petite fille. .69

AU ROYAUME DES JOUETS
DUPUIS — sous-sol (De Montigny)



VOICI "SON" CADEAU

Beaux sacs à main

CUIR VERITABLE

10.50

Le fini de ces sacs est à grain lisse ou maroquin avec une monture de métal ou bien un gracieux ornement en plastique. Forme longue, enveloppe ou genre à courroie. Intérieur fini avec soin et garni des accessoires usuels.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Nouveau... gai... pétillant

réalisation
RADIO-CARABIN

chansons que vous avez entendues et goûtées, au programme CARABIN, enregistrées sur disques

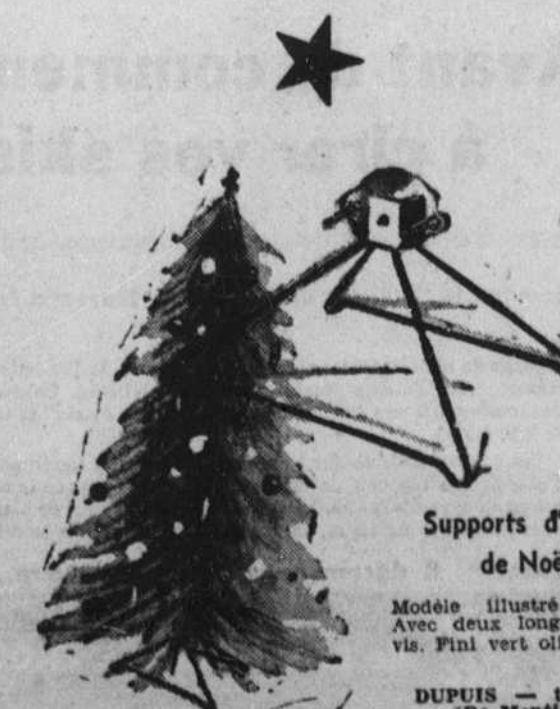
par R C A VICTOR

No 56
5121A — Pourquoi les petits cochons?
No 56
5121B — La chanson des saucissons.

Chantés par Gareau-Coutu avec orchestre.

chaque disque .75

Les disques — DUPUIS — mezzanine (De Montigny)



Supports d'arbre de Noël

Modèle illustré robuste. Avec deux longues vis. Fini vert olive. .69

DUPUIS — troisième (De Montigny)

Paletots 3/4 Parka

Pour 8 à 18 ans. Modèle sport en cravette de coton ou en tissu rayonne protégeant de l'humidité et du vent. Chacun est avec chaude doublure, devant droit à fermeture éclair. Le capuchon est amovible, se boutonnant à l'encolure; il est bordé de fourrure. 8.95 à 15.50

Pas de commandes postales s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)